

# Bulletin d'Information sur le Marché du Travail

N° 02 - Décembre 2014

# Table des matières

Table des matières .....	2
Liste des tableaux .....	3
Liste des graphiques .....	4
Sigles et Acronymes .....	6
Avant-propos .....	8
Méthodologie .....	9
CHAPITRE I : Demandes et offres d'emploi .....	11
I-1 Demandes d'emploi enregistrées .....	12
I-2 Offres d'emploi enregistrées et placements effectués .....	15
CHAPITRE II : Politiques actives du marché du travail .....	18
II-1 PROVONAT .....	19
II-2 Programme AIDE .....	23
II-3 ANPGF .....	25
CHAPITRE III : Marché du travail et formation .....	27
III-1 Alphabétisation et renforcement des capacités techniques .....	28
III-2 Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP) .....	31
III-3 Enseignement supérieur .....	33
CHAPITRE IV : Sécurité sociale et dialogue social .....	35
IV-1 Assurance maladie des travailleurs et retraités .....	36
IV-2 Travailleurs et retraités affiliés à la CNSS .....	38
IV-3 Inspection du travail .....	41
IV-4 Négociations syndicales et grèves observées .....	43
IV-5 Affiliations aux organisations patronales .....	44
IV-6 Fonction publique .....	45
CHAPITRE V : Indicateurs socio-économiques .....	47
V-1 Prix moyens des produits de première nécessité .....	48
V-2 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) .....	49
V-3 Taux d'inflation mensuel .....	50
V-4 Projets agricoles .....	51
V-5 Création d'entreprises .....	52
ANNEXES .....	55

# Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des DE par âge, par structure d'enregistrement et par sexe.....	13
Tableau 2: Répartition des DE par niveau d'instruction, par structure d'enregistrement et par sexe .....	13
Tableau 3: Répartition des offres d'emploi enregistrées selon la catégorie socioprofessionnelle et la structure d'enregistrement .....	15
Tableau 4 : Répartition des offres d'emploi enregistrées selon le niveau d'instruction exigé et la structure d'enregistrement .....	16
Tableau 5 : Répartition des placements effectués selon le type de contrat, la structure d'enregistrement et le sexe .....	17
Tableau 6: Répartition des candidatures enregistrées par le PROVONAT selon la tranche d'âge et par sexe .....	20
Tableau 7: Répartition des travailleurs formés avec l'appui financier de FNAFPP par secteur et par sexe .....	30
Tableau 8: Répartition du nombre d'établissements de l'ETFP existants et nouvellement ouverts par région .....	31
Tableau 9 : Répartition des étudiants inscrits au cours de l'année 2012-2013 suivant le sexe et le département.....	34
Tableau 10: Répartition des nouveaux travailleurs inscrits à l'INAM au cours du deuxième semestre 2012 par région et par sexe .....	36
Tableau 11 : Répartition des retraités inscrits à l'INAM au cours du deuxième semestre 2012 par tranche d'âge et par sexe .....	37
Tableau 12: Répartition des inspecteurs du travail par région et selon le sexe .....	41
Tableau 13: Licenciements enregistrés de juillet à décembre 2012 selon la catégorie socioprofessionnelle et par sexe de l'employé.....	43
Tableau 14: Répartition des négociations syndicales survenues au cours du deuxième semestre 2012 par branches d'activité.....	43
Tableau 15: Répartition du personnel de la fonction publique selon la catégorie et le sexe au 31 décembre 2012.....	45
Tableau 16: Recrutement de la fonction publique au cours de la période allant de juillet à décembre 2012 par catégorie et par statut selon le sexe .....	46
Tableau 17: Répartition des entreprises créées selon le secteur d'activité et le sexe du promoteur au cours du deuxième semestre 2012.....	53
Tableau 18: Répartition des entreprises créées selon la forme juridique .....	54

# Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition des DE par services de placement et par sexe .....	12
Graphique 2: Répartition des DE enregistrés à l'ANPE selon l'expérience professionnelle et le sexe .....	14
Graphique 3: Répartition des DE enregistrés à l'ANPE selon le statut d'occupation et le sexe.....	15
Graphique 4: Répartition des candidatures de volontaires enregistrées par région d'enregistrement et par sexe .....	19
Graphique 5 : Répartition des candidatures au programme de volontariat selon le diplôme et le sexe .....	20
Graphique 6 : Répartition du nombre d'offres initiales de poste de volontariat suivant la région de provenance .....	21
Graphique 7: Répartition des postes de volontaire selon le diplôme .....	21
Graphique 8: Répartition des volontaires nationaux selon la région d'affectation et le sexe.....	22
Graphique 9: Répartition en pourcentage des ruptures de contrat de volontariat selon leur cause.....	23
Graphique 10: Répartition des candidatures enregistrées au programme AIDE selon le sexe.....	23
Graphique 11: Répartition des bénéficiaires du programme AIDE selon le niveau d'instruction.....	24
Graphique 12: Répartition des porteurs de projets inscrits à l'ANPGF selon le sexe.....	26
Graphique 13: Répartition des porteurs de projets inscrits à l'ANPGF selon le niveau d'instruction.....	26
Graphique 14: Répartition des alphabétisés selon le sexe.....	28
Graphique 15: Répartition des alphabétisés selon les régions.....	29
Graphique 16: Répartition des alphabétisés selon les régions et le sexe.....	29
Graphique 17: Répartition des porteurs de projet formés par l'ANPGF selon le type de renforcement reçu et le sexe .....	31
Graphique 18: Répartition en pourcentage des élèves inscrits dans les établissements de l'ETFP au cours de l'année 2012-2013 par région.....	32
Graphique 19: Répartition des élèves inscrits en classe d'examen final au cours de l'année 2012-2013 par région.....	32
Graphique 20: Répartition des enseignants par niveau de grade.....	34
Graphique 21: Evolution des bénéficiaires pris en charge par l'INAM de juillet à décembre 2012 ...	37
Graphique 22: Répartition des travailleurs inscrits à la CNSS par région au 31 décembre 2012.....	38
Graphique 23: Répartition des travailleurs inscrits à la CNSS selon le statut juridique de leur entreprise au 31 décembre 2012 .....	39
Graphique 24: Répartition des entreprises enregistrées à la CNSS selon le secteur institutionnel au 31 décembre 2012 .....	39
Graphique 25: Répartition des cas d'accidents de travail selon lieu de l'accident.....	40
Graphique 26: Conflits employeurs/employés traités par région .....	42
Graphique 27: Répartition des contrats des nationaux visés par région.....	42
Graphique 28: Répartition des entreprises des regroupements patronaux selon le sexe du chef de l'entreprise au 31 décembre 2012 .....	44
Graphique 29: Répartition des entreprises des regroupements patronaux selon le statut juridique.....	45

Graphique 30:Evolution des prix moyens des produits de première nécessité .....	49
Graphique 31:Evolution de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) .....	50
Graphique 32:Evolution du taux d'inflation mensuel de juillet à décembre 2012.....	51
Graphique 33:Répartition des entreprises créées au cours du deuxième semestre 2012 selon la nationalité du promoteur.....	52
Graphique 34:Répartition des entreprises créées selon le secteur d'activité.....	53

# Sigles et Acronymes

AIDE :	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
BAC :	Baccalauréat
BIMT :	Bulletin d'information sur le marché du travail
BT :	Brevet de technicien
BTS :	Brevet de technicien supérieur
CAP :	Certificat d'apprentissage professionnel
CEDEAO :	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CFE :	Centre de formalité des entreprises
CIC:	Centre de l'informatique et de calcul
CREE :	Créer son entreprise
DACE:	Département d'appui à la création d'emploi
DE :	Demandeur d'emploi
DEA :	Diplôme d'étude approfondie
DESS :	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGSCN :	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DGT :	Direction générale du travail
DOE :	Département de l'observatoire de l'emploi
DUT :	Diplôme universitaire de technologie
ESSD:	Ecole supérieure de secrétariat de direction
ETFP:	Enseignement technique et de la formation professionnelle
FASEG:	Faculté des sciences économiques et de gestion
FDS:	Faculté des sciences
FLESH:	Faculté des lettres et des sciences humaines
FMMP:	Faculté mixte de médecine et de pharmacie
FNAFPP:	Fonds national d'apprentissage, de la formation professionnelle et de perfectionnement
GIE :	Groupe d'intérêt économique
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
INAM :	Institut national d'assurance maladie
IPC :	Indice des prix à la consommation
ISICA:	Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts
MAEP :	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MEPSA :	Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation
METFPI:	Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'industrie
MTESS :	Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
PADAT :	Projet d'appui au développement agricole au Togo
PARTAM :	Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission Tové
PASA :	Projet d'appui au secteur agricole
PBVM :	Projet d'aménagement de la basse vallée du fleuve mono
PDRI :	Projet de développement rural intégré
PPAAD :	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest – Projet TOGO

PROVONAT :	Promotion du volontariat national au Togo
SA :	Société anonyme
SARL U :	Société à responsabilité limitée unipersonnelle
SARL :	Société à responsabilité limitée
SAU :	Société anonyme unipersonnelle
TRIE :	Trouver son idée d'entreprise
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UL:	Université de Lomé
ZAAP :	Zone d'Aménagement Agricole Planifié

# Avant-propos

Le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a pour prérogatives, entre autres, de produire régulièrement des informations sur le marché du travail. L'objet de la production de ces informations est de mettre à la disposition des utilisateurs et du grand public des données statistiques sur le marché du travail.

En décembre 2013, le Ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Monsieur John AGLO, a procédé au lancement officiel du Bulletin d'information sur le marché du travail (BIMT) ; à cette occasion, le premier numéro du BIMT a été mis à la disposition du public et des utilisateurs des informations sur le marché du travail. Cette cérémonie marqua alors le début du processus de publication régulière du BIMT au Togo.

La présente édition qui est le deuxième numéro du bulletin compile les informations statistiques du deuxième semestre de l'année 2012.

Les informations ici traitées proviennent des structures étatiques et privées, tels que l'ANPE, les agences privées de placement, l'Agence nationale de promotion et de garantie des financements des petites et moyennes entreprises/ industries (ANPGF), le programme de Promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT), le Fond national d'apprentissage, de formation professionnelle et de perfectionnement (FNAFPP), l'Inspection du travail, les centrales syndicales, les organisations patronales, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), le Centre de formalité des entreprises (CFE), etc.

L'ANPE invite les utilisateurs à s'appropriier les informations contenues dans ce bulletin ainsi que les pistes proposées pour rendre plus fécondes nos réflexions en vue des décisions à prendre pour une promotion efficace de l'emploi dans notre pays.

L'ANPE remercie toutes les bonnes volontés qui ont œuvré généreusement pour l'amélioration du travail effectué en vue de la publication de ce deuxième numéro du BIMT.

**Le Directeur de Publication**



# Méthodologie

L'élaboration de ce Bulletin d'informations sur le marché du travail (BIMT) couvrant le deuxième semestre 2012 a nécessité un certain nombre de travaux menés par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE). La quintessence de la méthodologie adoptée est présentée dans les lignes suivantes :

- ✓ définition des indicateurs à renseigner;
- ✓ élaboration des outils et collecte de données;
- ✓ traitement, analyse des données et rédaction du bulletin.

## **1- Définition des indicateurs à renseigner et les structures productrices des données**

La définition des indicateurs à renseigner a constitué le point de départ de l'élaboration du bulletin. Un certain nombre d'indicateurs ont été retenus à partir des besoins en informations exprimés par les utilisateurs des données statistiques du Marché du travail (MT). Ces besoins sont contenus dans l'étude diagnostique du système d'informations sur le MT validé le 17 septembre 2012.

Les structures productrices des différentes données qui entrent dans le calcul de ces indicateurs ont été par la suite identifiées. A ces structures, sont ajoutées les structures productrices des informations sur l'éducation et la formation.

## **2- Elaboration des outils et collecte de données**

Une fois l'étape de la définition des indicateurs franchie, des fiches de collecte spécifiques ont été élaborées et envoyées à toutes les structures productrices des données du MT identifiées et retenues.

La collecte de données prévue pour un mois, a débuté en novembre 2013 et a pris fin en mars 2014, soit une durée de cinq (5) mois. Ce retard dans la collecte se justifie par la réticence des structures à fournir les informations requises. Il est à signaler que certaines structures ont totalement refusé de renseigner les fiches de collecte.

Le dépouillement des données collectées s'est fait à partir des maquettes élaborées sous les logiciels Excel et Epi data.

## **3- Traitement, analyse des données et rédaction du bulletin**

Les bases de données constituées ont été ensuite mises sous le format SPSS ou Excel

pour leur exploitation. La vérification et la correction des incohérences et omissions ont été faites en se référant aux fiches de collecte ou en interpellant directement les structures concernées. L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été faites par l'équipe du DOE sous la supervision du Directeur général de l'ANPE.

# **CHAPITRE I : Demandes et offres d'emploi**

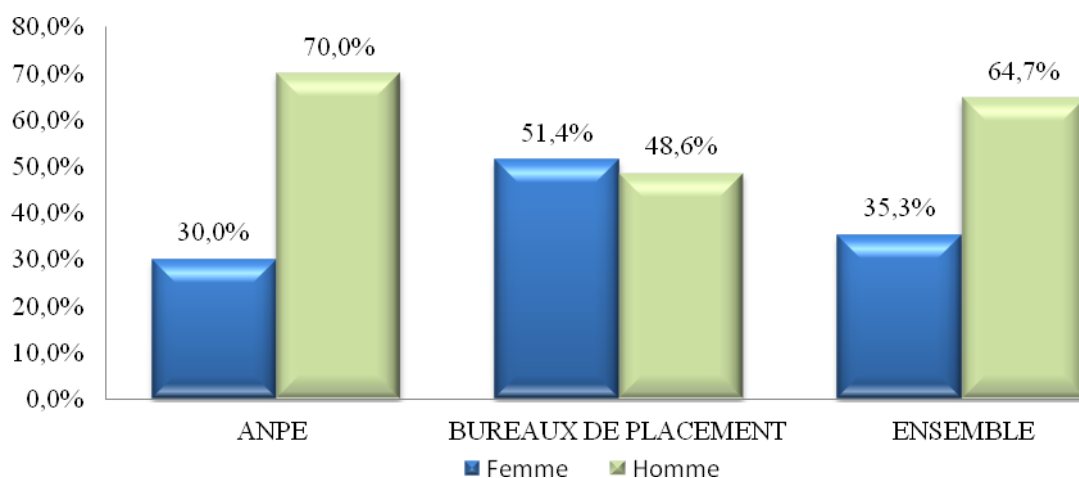
Les informations portant sur l'offre et la demande d'emploi sont issues des enregistrements effectués dans trois structures d'intermédiations sur le marché du travail notamment à l'ANPE et dans deux bureaux privés de placement au cours du deuxième semestre de 2012. Ces bureaux privés de placement sont l'Agence « Welcome » spécialisée dans le placement des services d'aide à la personne et le cabinet de recrutement « Lucrétif ».

### I-1 Demandes d'emploi enregistrées

Dans l'ensemble, les demandes d'emploi enregistrées par les trois structures d'intermédiations sur le marché du travail se chiffrent à 4 960 au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012 dont 3 880 enregistrés par l'ANPE.

Ces demandes sont essentiellement adressées par des hommes (64,7%). Au niveau des services de l'ANPE, les demandeurs d'emploi (DE) qui se sont inscrits sont composés de 70 % d'hommes et de 30% de femmes. Par contre, au niveau des services privés de placement, les femmes enregistrées sont plus nombreuses (51,4%) que les hommes (48,6%). Cela est dû principalement à la forte proportion des femmes (69,0%) dans les registres des DE de l'agence « Welcome ».

**Graphique 1: Répartition des DE par services de placement et par sexe**



Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

#### ▪ Âge des DE

Les données du tableau n° 1 ci-dessous montrent qu'au niveau de l'ANPE, les jeunes de la tranche d'âge 20-29 ans sont les plus nombreux et représentent 71,7% des DE enregistrés. Ils sont suivis des DE de la tranche 30-39 ans (22,8%). La tranche des moins jeunes (15-19 ans) constitue la plus faible proportion des DE (2,1%).

La même tendance est observée au niveau des services privés de placement.

**Tableau 1: Répartition des DE par âge, par structure d'enregistrement et par sexe**

Tranche d'âge	ANPE			Bureaux de placement		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
15 à 19 ans	3,1%	1,6%	2,1%	4,9%	4,2%	4,5%
20 à 24 ans	35,1%	30,0%	31,5%	41,1%	24,6%	37,4%
25 à 29 ans	42,8%	39,1%	40,2%	29,0%	39,6%	34,2%
30 à 39 ans	17,5%	25,1%	22,8%	17,7%	25,5%	21,5%
40 à 60 ans	1,5%	4,2%	3,4%	7,4%	6,1%	6,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

#### ▪ Niveau d'instruction des DE

La quasi-totalité des DE enregistrés à l'ANPE ont au moins le niveau primaire. La majorité de ces DE ont un niveau du secondaire deuxième cycle (général ou technique). Par contre, dans les services privés de placement, les DE inscrits sont en grande partie de niveau supérieur 1 (BTS/ DEUG/DUT/Licence).

**Tableau 2: Répartition des DE par niveau d'instruction, par structure d'enregistrement et par sexe**

Niveau d'instruction	ANPE			Bureaux de placement		
	Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
<b>Aucun</b>	0%	1,3%	0,9%	0,9%	9,3%	5,2%
<b>Alphabétisé</b>	0%	0%	0%	3,7%	12,6%	8,3%
<b>Primaire</b>	0,5%	3,4%	2,6%	7,1%	27,5%	17,6%
<b>Premier cycle du secondaire (Collège)</b>	15,0%	13,4%	13,9%	11,5%	6,5%	8,9%
<b>Deuxième cycle du secondaire (général ou technique)</b>	37,4%	43,5%	41,6%	13,1%	17,9%	15,5%
<b>Supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence)</b>	38,9%	27,6%	31,0%	32,7%	17,4%	24,9%
<b>Supérieur 2 (niveau Maîtrise et plus)</b>	8,2%	10,8%	10,0%	31,0%	8,8%	19,6%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

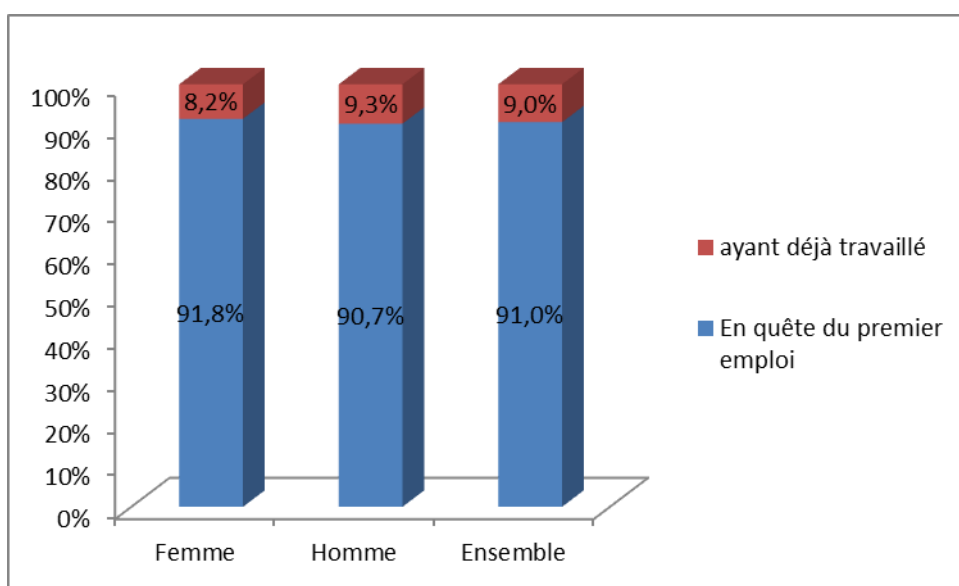
Parmi les DE de sexe féminin enregistrés à l'ANPE, 47,1% ont au moins une formation universitaire inférieure à la maîtrise. Les DE hommes ayant ce niveau d'instruction représentent 38,3% de la sous population des hommes. Dans les services privés de placement, le niveau primaire est le niveau d'instruction le plus observé dans le groupe des

hommes (27, 5%) tandis que le niveau universitaire inférieur à la maîtrise prédomine dans le groupe des femmes (32,7%).

#### ▪ **Expérience professionnelle des DE**

Neuf DE sur dix inscrits à l'ANPE (91,0%) sont des primo demandeurs d'emploi. Seulement 9,0% des DE enregistrés par l'ANPE possèdent une expérience professionnelle. La proportion des femmes en quête de leur premier emploi (91,8%) est presque égale à celle des hommes de cette catégorie (90,7%).

**Graphique 2: Répartition des DE enregistrés à l'ANPE selon l'expérience professionnelle et le sexe**

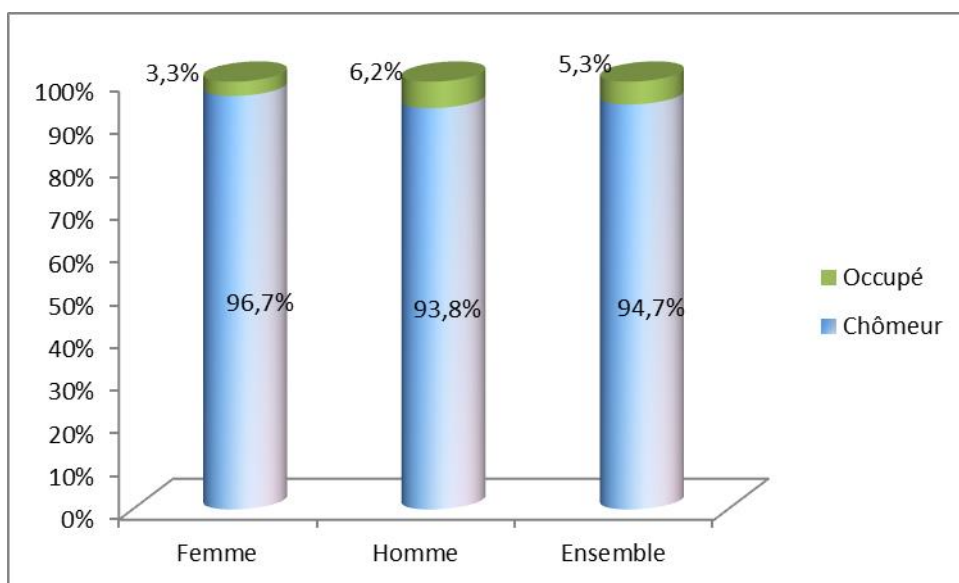


Source : ANPE, calculs DOE

#### ▪ **Situation du DE dans l'emploi à l'enregistrement**

La majorité des DE enregistrés à l'ANPE sont des chômeurs (94,7%). Les autres sont à la recherche d'un meilleur emploi. La proportion des hommes à la recherche d'un meilleur emploi est presque le double de celle des femmes.

**Graphique 3: Répartition des DE enregistrés à l'ANPE selon le statut d'occupation et le sexe**



Source : ANPE, calculs DOE

### I-2 Offres d'emploi enregistrées et placements effectués

Au cours du second semestre de l'année 2012, les offres d'emploi dénombrées dans les registres de l'ANPE se chiffrent à 240 contre 1809 dans les deux bureaux de placement. L'essentiel des offres d'emploi recensées proviennent de l'agence « welcome » spécialisée dans le placement des employés pour services aux ménages et aux personnes.

Selon le tableau ci-dessous, les offres d'emploi ont concerné majoritairement la catégorie socioprofessionnelle « employés » au niveau des deux bureaux privés de placement. La plupart des offres enregistrées à l'ANPE nécessitent les « cadres moyens et agents de maîtrise ».

**Tableau 3: Répartition des offres d'emploi enregistrées selon la catégorie socioprofessionnelle et la structure d'enregistrement**

Catégorie socioprofessionnelle	ANPE	Bureaux de placement	Ensemble
<b>Cadre supérieur</b>	52	0	52
<b>Cadre moyen et agent de maîtrise</b>	101	2	103
<b>Ouvrier</b>	51	28	79
<b>Employé</b>	16	1770	1786
<b>Manœuvre et assimilé</b>	20	9	29
<b>Total</b>	240	1809	2049

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

- **Offres d'emploi enregistrées selon le niveau d'instruction exigé**

En se référant au tableau n°4 ci-dessous, le niveau d'instruction exigé par les offres d'emploi ne dépasse pas celui du primaire dans la plupart des cas, particulièrement auprès des deux bureaux de placement où trois offres sur quatre sont concernées.

Cependant, plus de la moitié des offres d'emploi enregistrées à l'ANPE (63,8%) requiert les niveaux supérieurs, particulièrement les niveaux BTS, DEUG, DUT, la licence ou plus.

**Tableau 4 : Répartition des offres d'emploi enregistrées selon le niveau d'instruction exigé et la structure d'enregistrement**

Niveau d'instruction exigé	ANPE	Bureaux de placement	Ensemble
Aucun	0	620	620
Alphabétisé	8	455	463
Primaire	07	285	292
Premier cycle du secondaire (Collège)	05	103	108
Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	18	118	136
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	49	121	170
Supérieur 1 (niveau BTS/DEUG/DUT/Licence)	101	73	174
Supérieur 2 (niveau Maîtrise et plus)	52	34	86
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>1809</b>	<b>2049</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

- **Offres d'emploi enregistrées selon le groupe de métiers**

Les métiers de la gestion administrative et financière sont les plus sollicités par les offres enregistrées à l'ANPE (52,1%). Ils sont suivis des métiers des transports et de la logistique (20,8%) et des métiers du commerce (11,3%).

Au niveau des deux bureaux de placement, les métiers des services aux ménages et aux personnes constituent 88,9% des offres d'emploi enregistrées.

- **Placements effectués**

D'après le tableau n°5 ci-dessous, les placements effectués pendant le second semestre de 2012 portent sur 960 postes. Au total, 702 hommes et 258 femmes ont été pourvus d'emploi par le biais des services d'intermédiations de l'ANPE, l'Agence « Welcome » et le Cabinet Lucrétif. Les trois quart des placements (74,5%) ont été effectués sous forme de contrat à durée déterminée ; le reste étant sous forme de contrat à durée indéterminée.



**Tableau 5 : Répartition des placements effectués selon le type de contrat, la structure d'enregistrement et le sexe**

Type de contrat	ANPE			Bureaux de placements		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
<b>CDD</b>	32	186	218	121	376	497
<b>CDI</b>	03	19	22	102	121	223
<b>Total</b>	35	205	240	223	497	720

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

## **CHAPITRE II : Politiques actives du marché du travail**

Dans le souci de lutter contre le chômage des jeunes diplômés dans un contexte où les entreprises pourvoyeuses d'emplois conditionnent leurs offres à un minimum d'expériences professionnelles, l'Etat togolais a pris et mis en œuvre des mesures actives du marché du travail. Il s'agit, entre autres, du programme de Promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT), du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) et de l'Agence nationale de promotion, de garantie et de financement des petites et moyennes entreprises et industries (ANPGF). Les résultats de la mise en œuvre de ces différentes initiatives pour le compte du deuxième semestre 2012 constituent la substance de ce chapitre.

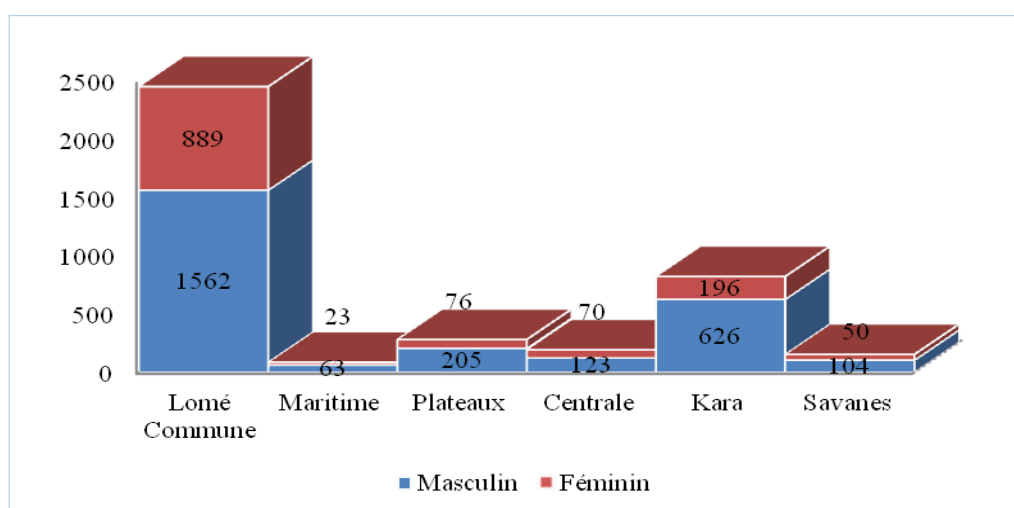
## II-1 PROVONAT

### ▪ Candidatures enregistrées

Au cours du second semestre 2012, le PROVONAT a enregistré 3 987 candidatures de volontaires constituées de 2 683 hommes et de 1 304 femmes.

La répartition de ces candidatures par région d'enregistrement montre que l'essentiel des enregistrements s'est effectué dans Lomé Commune (61,5%) et dans la région de la Kara (20,6%). Aucune des quatre régions restantes n'a enregistré 10% des candidatures. La région Maritime est celle qui a enregistré le moins de candidature (2,6%).

**Graphique 4: Répartition des candidatures de volontaires enregistrées par région d'enregistrement et par sexe**



Source : PROVONAT, calculs DOE

L'analyse selon l'âge des candidats au volontariat national montre que près de la moitié (48,3%) sont de la tranche d'âge de 25 à 29 ans. Parmi les candidats hommes, ce taux est de

47,0% contre 51,0% chez les femmes. Dans l'ensemble, la majorité des postulants (93,2%) ont un âge compris entre 20 et 35 ans. Par ailleurs, il est enregistré 264 candidats, soit 6,6% dont l'âge dépasse l'âge limite exigé par le programme (35 ans).

**Tableau 6: Répartition des candidatures enregistrées par le PROVONAT selon la tranche d'âge et par sexe**

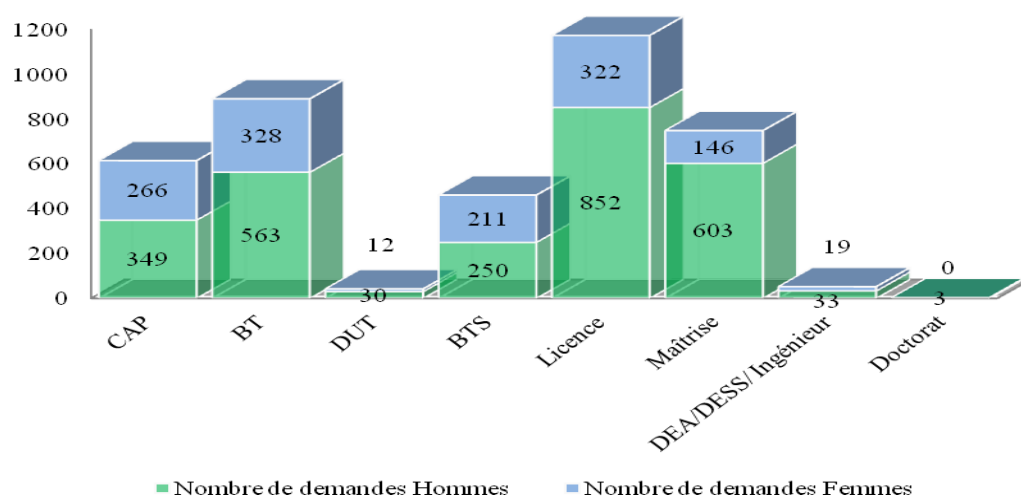
Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 15 ans	0,0%	0,0%	0,0%
15 à 19 ans	0,1%	0,5%	0,2%
20 à 24 ans	15,4%	18,4%	16,4%
25 à 29 ans	47,0%	51,0%	48,3%
30 à 35 ans	30,1%	25,3%	28,5%
36 ans et plus	7,5%	4,8%	6,6%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : PROVONAT, calculs DOE

#### ▪ Candidatures par diplôme

Une répartition des candidatures au programme de volontariat selon le diplôme montre que les diplômés de BTS, DUT et Licence sont les plus nombreux (42,1%). Ils sont suivis des diplômés du secondaire (CAP et BT) dont la proportion est de 37,8%. Les titulaires des diplômes de maîtrise ou plus sont moins représentés avec un taux de 20,2%.

**Graphique 5 : Répartition des candidatures au programme de volontariat selon le diplôme et le sexe**

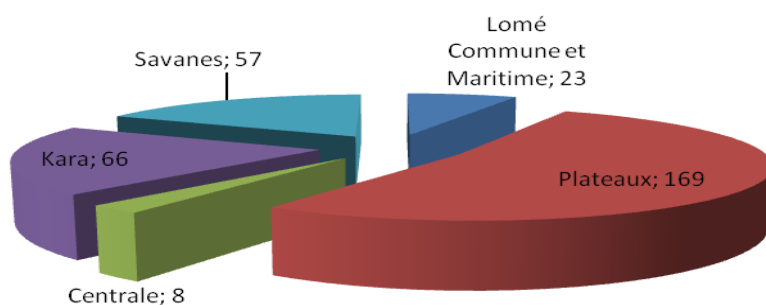


Source : PROVONAT, calculs DOE

- **Offres de postes de volontaire enregistrées**

Les offres initiales de postes de volontaire enregistrées au cours de la période sont largement inférieures aux candidatures enregistrées. Au total, 323 offres de postes de volontariat sont enregistrées contre 3987 candidatures. Plus de la moitié des offres proviennent de la région des plateaux (169 offres). La région centrale est celle qui a offert le moins poste (08).

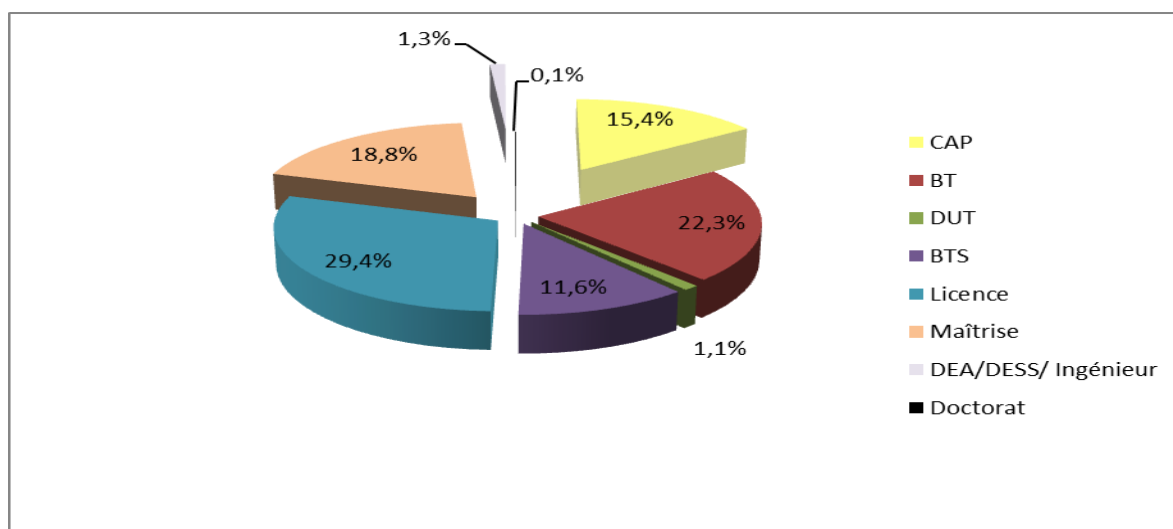
**Graphique 6 : Répartition du nombre d’offres initiales de poste de volontariat suivant la région de provenance**



Source : PROVONAT, calculs DOE

La plupart des offres initiales de postes enregistrées requièrent un niveau supérieur au BAC II. Les niveaux les plus demandés sont la licence (29%) et la maîtrise (29%).

**Graphique 7: Répartition des postes de volontaire selon le diplôme**

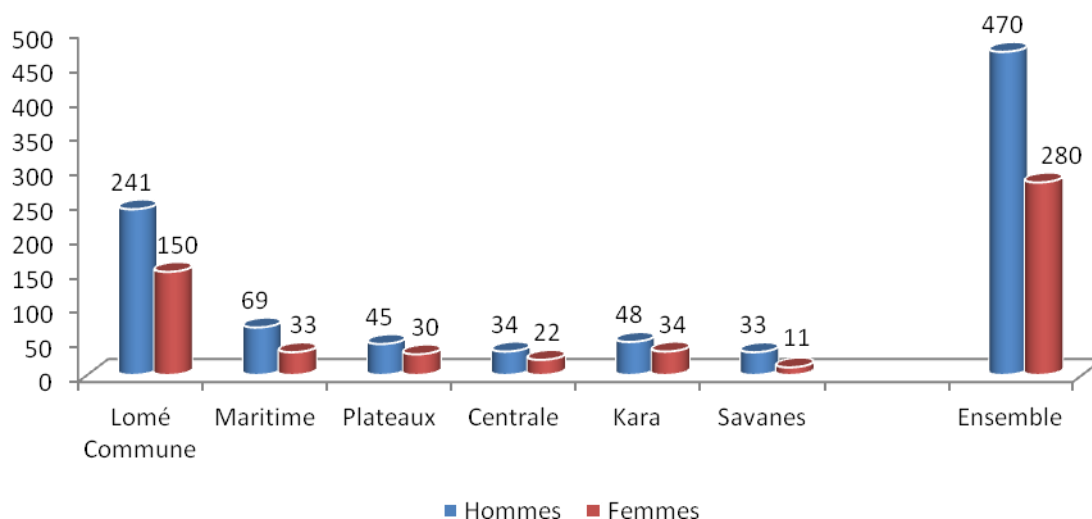


Source : PROVONAT, calculs DOE

- **Placement de volontaires**

Il y a eu plus de candidats placés (750 placements) que d'offres de poste enregistrées initialement. Les volontaires de sexe masculin placés sont en nombre supérieur à ceux du sexe féminin (470 hommes placés contre 280 femmes). Plus de la moitié des volontaires placés au cours de la période le sont à Lomé (391 volontaires).

**Graphique 8: Répartition des volontaires nationaux selon la région d'affectation et le sexe**



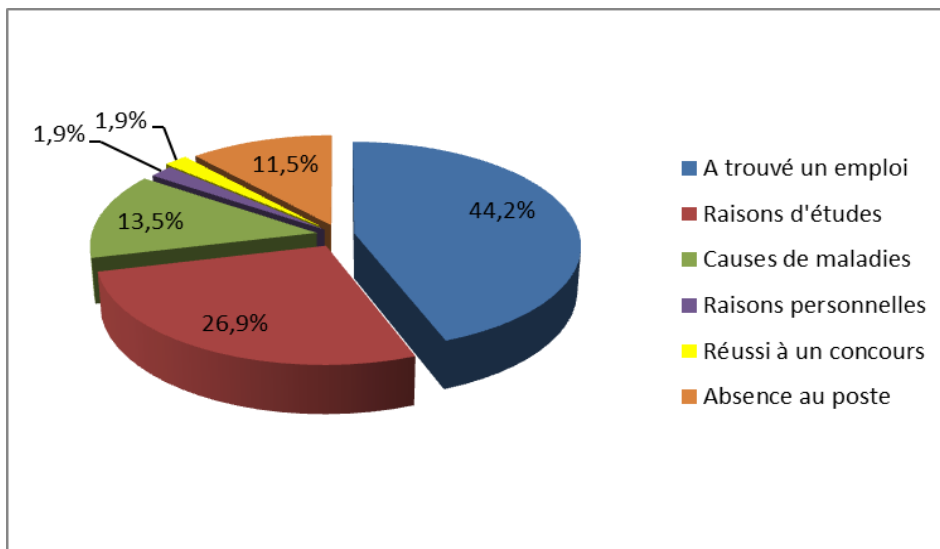
Source : PROVONAT, calculs DOE

- **Rupture de contrats de volontariat**

Entre juillet et décembre 2012, il est enregistré 52 ruptures de contrat de volontaires pour des raisons diverses. La plupart de ces ruptures sont survenues du fait de l'embauche des volontaires dans un nouvel emploi (44,2%) ou pour des raisons d'études (26,9%).

Il est par ailleurs enregistré cinq cas d'accidents de travail des volontaires (2 hommes et 3 femmes) dont trois cas à Lomé.

**Graphique 9: Répartition en pourcentage des ruptures de contrat de volontariat selon leur cause**



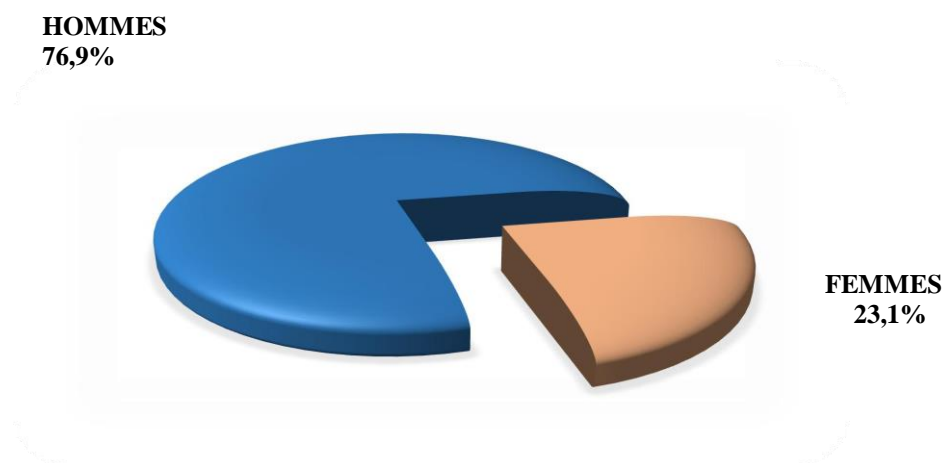
Source : PROVONAT, calculs DOE

## II-2 Programme AIDE

- **Candidatures au programme AIDE enregistrées**

Le programme AIDE a enregistré 13 415 candidatures dont 3 094 femmes et 10 321 hommes.

**Graphique 10: Répartition des candidatures enregistrées au programme AIDE selon le sexe**



Source : ANPE, calculs DOE

- **Offres de poste et placements**

Toutes les offres de postes à pourvoir ont été satisfaites. Dans l'ensemble, il est enregistré 1 067 offres de postes. L'analyse selon le sexe révèle que seulement 26,4% des postes sont

occupés par les femmes.

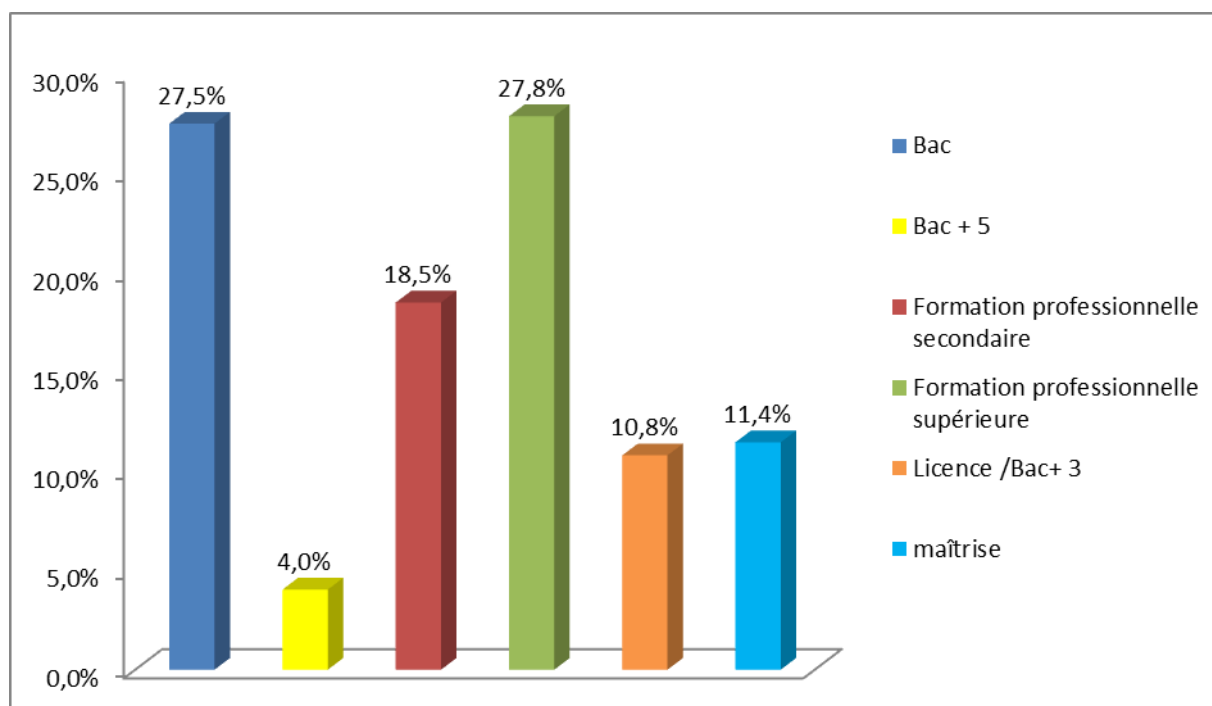
Les principaux secteurs d'accueil des stagiaires sont : les mines (24,1%) et le secteur financier composé de banque, d'assurance et de micro-finance (16,7%).

Le secteur qui a absorbé plus les femmes est le secteur financier (25,9% des femmes) et celui qui a absorbé plus les hommes est le secteur minier (29,6% des hommes) (voir annexe tableau n°25).

Les stagiaires les plus sollicités sont ceux qui ont reçu une formation professionnelle du supérieur (27,8%) et ceux ayant le niveau baccalauréat toutes filières confondues (27,5%).

Les titulaires du diplôme du BAC II sont plus représentés dans la sous population des stagiaires hommes (29,9%) et ceux du diplôme de formation professionnelle supérieure dans celle des stagiaires femmes (40,1%).

### **Graphique 11: Répartition des bénéficiaires du programme AIDE selon le niveau d'instruction**



Source : ANPE, calculs DOE



### II-3 ANPGF

L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) est une structure administrative autonome sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances et ayant pour mission de contribuer au financement des PME/PMI, de les promouvoir et de les développer en fournissant une assistance et des conseils aux opérateurs économiques. A ce titre, elle est chargée de :

- contribuer de façon significative, à l'éradication du chômage des jeunes en aidant les PME/PMI à mieux se structurer et prendre en compte progressivement les méthodes modernes de gestion ;
- aider à la résolution des problèmes de financement des entreprises nationales en octroyant sur les ressources mobilisées et par le canal d'institutions financières dûment agréées, des garanties pour les crédits aux PME/PMI, aux micro entreprises et plus généralement aux secteurs porteurs de l'économie nationale ;
- rechercher et mobiliser des lignes de crédit au profit des PME/PMI, installées au Togo;
- fournir une assistance technique aux PME/PMI dans le cadre du renforcement des capacités des promoteurs et des dirigeants;
- exercer une surveillance rapprochée, en relation avec tout autre organisme public ou privé habilité, à l'égard de bénéficiaires des crédits et autres prestations fournies par l'ANPGF.

Pour le compte du deuxième semestre 2012, l'agence a reçu soixante-trois (63) projets. Elle a financé six (6) projets et a garanti un (1) projet.

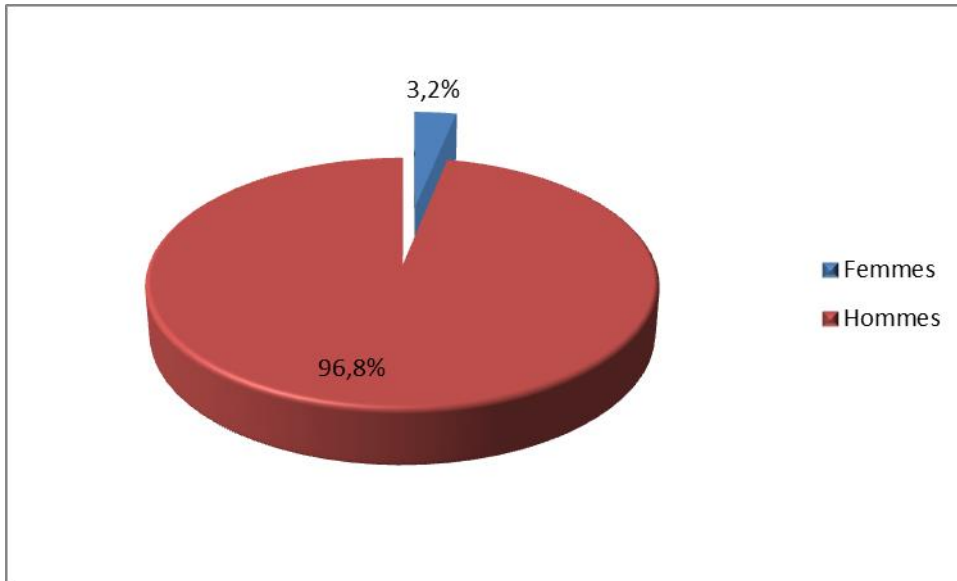
Les hommes sont porteurs de la plupart des projets (96,8%) soumis à l'agence.

Les projets enregistrés concernent surtout le secteur agricole (34,9%) et les activités de fabrication (30,2%).

La moitié des projets financés (3) est du secteur agricole et l'autre moitié est répartie entre les activités de fabrication (2) et de construction (1). Leurs promoteurs sont tous de sexe masculin ayant un niveau d'instruction supérieur au premier cycle du secondaire.

Le projet dont le financement est garanti par l'agence est un projet agricole dont le promoteur est une femme de niveau d'instruction du premier cycle du secondaire.

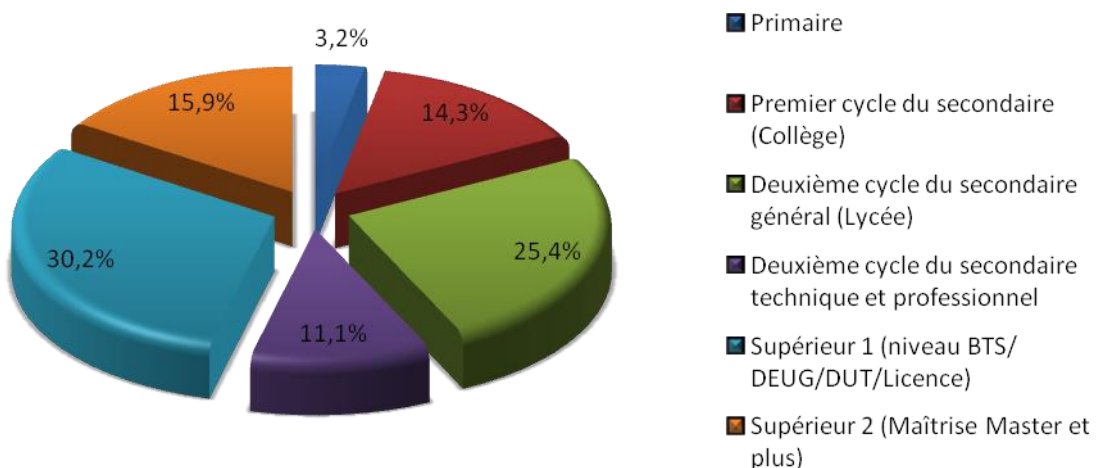
**Graphique 12: Répartition des porteurs de projets inscrits à l'ANPGF selon le sexe**



Source : ANPGF, calculs DOE

Plus de 80% des porteurs de projets ont un niveau d'instruction qui égale ou dépasse le deuxième cycle du secondaire de l'enseignement général. La proportion des porteurs de projets ayant atteint le niveau d'étude supérieur est de 46,1 %. Les porteurs de projets ayant un niveau d'étude égal au deuxième cycle du secondaire général représentent 36,5%. Seulement 11,1% des porteurs de projets reçus sont formés dans les Lycées d'enseignement technique et professionnel.

**Graphique 13: Répartition des porteurs de projets inscrits à l'ANPGF selon le niveau d'instruction**



Source : ANPGF, calculs DOE

## **CHAPITRE III : Marché du travail et formation**

L'inadéquation « Emploi - Formation » n'est plus un phénomène nouveau à présenter de nos jours mais continue de constituer un des principaux freins à la promotion de l'emploi et par ricochet, au développement du tissu économique togolais. Ainsi, promouvoir le développement économique stipule aussi qu'il faut trouver des solutions idoines pour résorber le problème d'efficacité externe du système éducatif. Ces solutions découleront de l'analyse des informations relatives à ce système, non seulement sur un plan quantitatif mais aussi sur un plan qualitatif afin de mieux le comprendre.

Ce chapitre analyse les données sur l'alphabétisation et le renforcement des capacités techniques et attire l'attention sur quelques statistiques de l'enseignement technique et la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

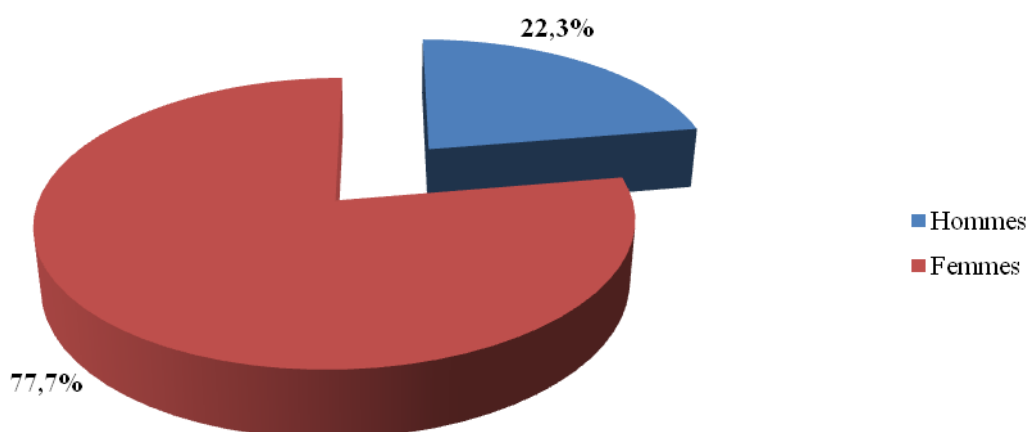
### III-1 Alphabétisation et renforcement des capacités techniques

Diverses actions ont été menées pour améliorer la qualité de la main d'œuvre. Parmi ces actions, figurent l'alphabétisation et le renforcement des capacités techniques.

- **Alphabétisation**

Au cours de l'année 2012, le nombre total de personnes alphabétisées se chiffre à 11 989 dont la majorité (77,7%) est de sexe féminin. Cet effectif enregistré est supérieur à celui de 2011, soit une augmentation de 24,4%.

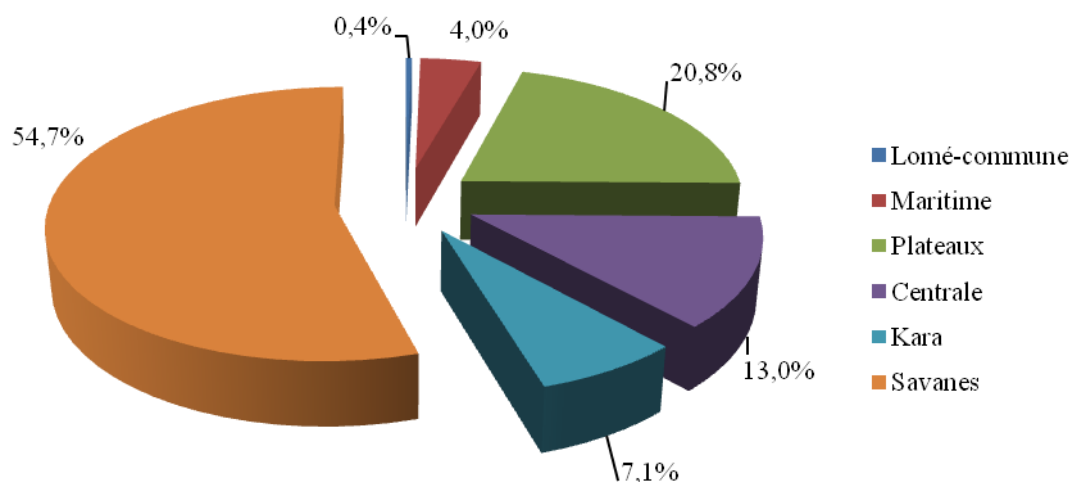
**Graphique 14: Répartition des alphabétisés selon le sexe**



Source : MEPSA, calculs DOE

En considérant la répartition régionale, la région des Savanes a enregistré au cours de 2012, plus de la moitié des alphabétisés (54,7%). Elle est suivie par la région des Plateaux (20,8%). Lomé commune arrive en dernière position (0,4%).

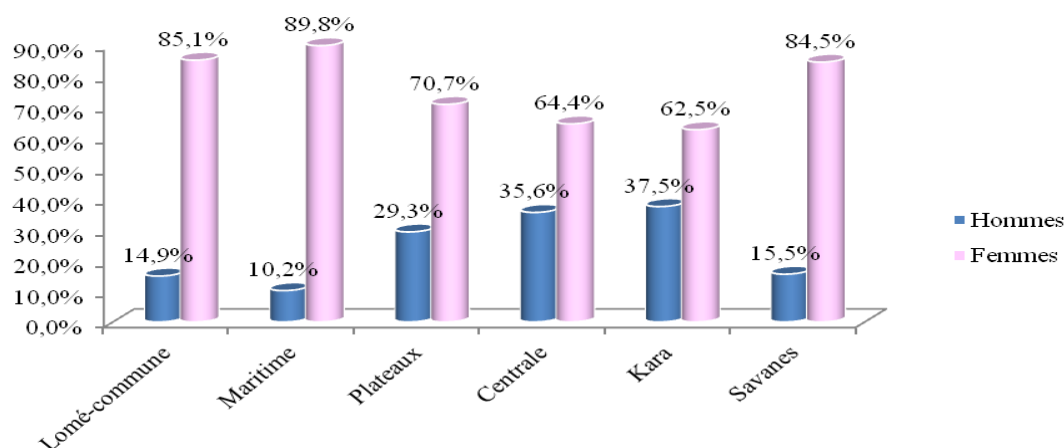
**Graphique 15: Répartition des alphabétisés selon les régions**



Source : MEPSA, calculs DOE

Les femmes sont les plus bénéficiaires des programmes de l'alphabétisation quelque soit la région de résidence comme l'indique le graphique ci-après. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les femmes (47,9%) sont moins alphabétisées que les hommes (74,0%)<sup>1</sup>.

**Graphique 16: Répartition des alphabétisés selon les régions et le sexe**



Source : MEPSA, calculs DOE

<sup>1</sup> QUIBB 2011

- **Renforcement de capacités techniques**

Cette partie traite les informations relatives aux activités de renforcement de capacités techniques menées par certaines structures de promotion de l'emploi telles que l'ANPE, le Fonds national d'apprentissage, de la formation professionnelle et de perfectionnement (FNAFPP) et l'ANPGF.

Au cours du deuxième semestre 2012, l'ANPE a sensibilisé 376 jeunes demandeurs d'emploi (DE) sur les créneaux porteurs et les opportunités d'emploi. Cette sensibilisation a motivé 250 DE à s'engager à créer leur propre entreprise. Dans ce sens, ils ont suivi une formation sur les modules « Trouver son Idée d'Entreprise (TRIE) » et « Créer son Entreprise (CREE) ». Parmi les formés, 18% se sont engagés dans le processus de rédaction de leur plan d'affaires.

Par ailleurs, grâce à l'appui financier du FNAFPP, les capacités techniques de 735 travailleurs ont été renforcées (141 femmes et 594 hommes). Ce renforcement de capacités techniques a profité en majorité aux salariés du secteur privé. En effet, 82,6% des travailleurs bénéficiaires proviennent de ce secteur contre seulement 9,5% du secteur public et 7,9% du secteur parapublic. Ces appuis ont concerné 11 entreprises de Lomé dirigées toutes par des hommes.

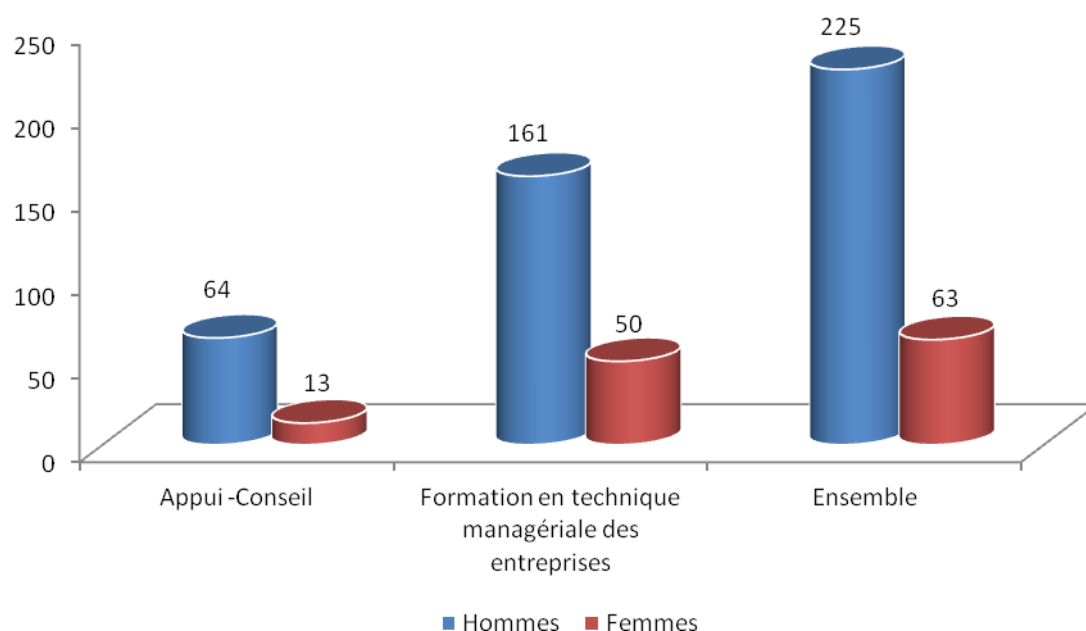
**Tableau 7: Répartition des travailleurs formés avec l'appui financier de FNAFPP par secteur et par sexe**

Secteurs	Travailleurs formés					
	Hommes	Proportion	Femmes	Proportion	Ensemble	Proportion
<b>Public</b>	60	10,1%	10	7,1%	70	9,5%
<b>Parapublic</b>	47	7,9%	11	7,8%	58	7,9%
<b>Privé</b>	487	82,0%	120	85,1%	607	82,6%
<b>Total</b>	594	100,0%	141	100,0%	735	100,0%

Source : FNAFPP, calculs DOE

L'ANPGF de son côté, a mené des activités de formation des porteurs de projets. Il s'est agi de la formation de 211 promoteurs de projets en technique managériale des entreprises et du suivi en appui conseil de 77 autres.

**Graphique 17: Répartition des porteurs de projet formés par l'ANPGF selon le type de renforcement reçu et le sexe**



Source : ANPGF, calculs DOE

### III-2 Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP)

Au plan national, 35 969 élèves se sont inscrits au cours de l'année scolaire 2012-2013 dans 162 établissements (publics et privés) agréés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) dont 12 nouvellement créés. Ces établissements sont inégalement répartis sur toute l'étendue du territoire. Lomé Commune en effet, compte plus de la moitié des établissements de l'ETFP (85 établissements sur les 162).

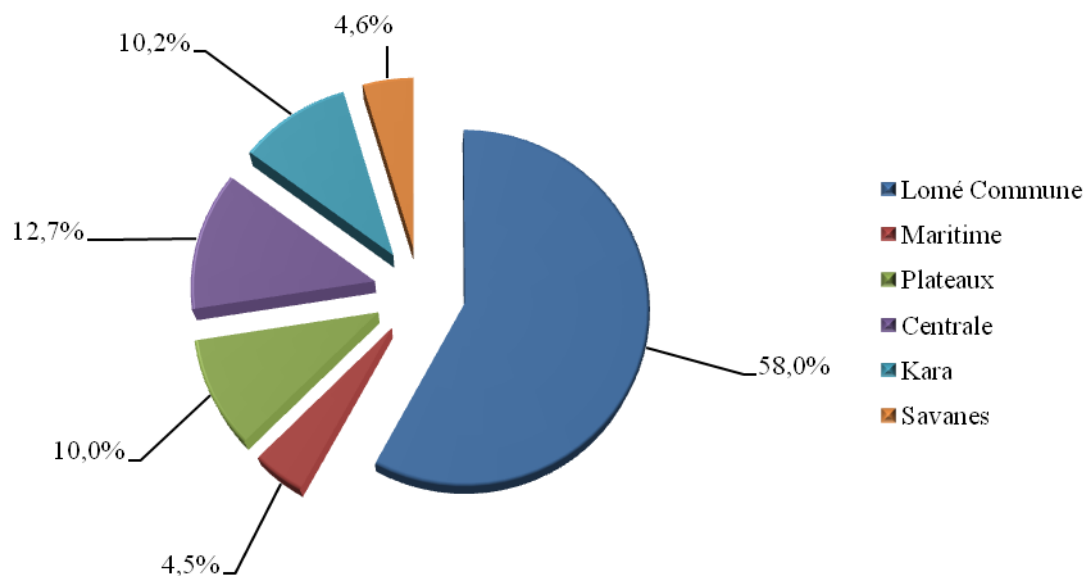
**Tableau 8: Répartition du nombre d'établissements de l'ETFP existants et nouvellement ouverts par région**

Régions	Nombre d'établissements existants	Nombre d'établissements nouvellement ouverts	Ensemble
Lomé Commune	82	3	85
Maritime	10	1	11
Plateaux	22	0	22
Centrale	14	4	18
Kara	17	3	20
Savanes	5	1	6
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>12</b>	<b>162</b>

Source : METFPI, calculs DOE

La répartition des élèves de l'ETFP par région montre que Lomé commune abrite la majorité des élèves inscrits (58,0%) tandis que les régions des Savanes et Maritime enregistrent les plus faibles proportions (respectivement 4,6% et 4,5%).

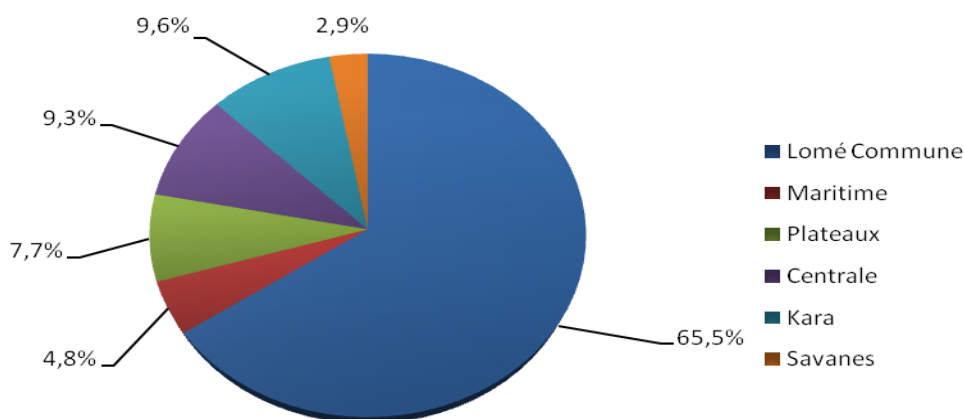
**Graphique 18: Répartition en pourcentage des élèves inscrits dans les établissements de l'ETFP au cours de l'année 2012-2013 par région**



Source : METFPI, calculs DOE

Le nombre d'élèves inscrits en classe d'examen final (CFA, CAP, BT, BEP, bac I et bac II) au cours de l'année scolaire considérée est de 23 585, soit 65,6% du total des inscrits de l'ETFP. La plupart d'entre eux (65,5%) le sont dans Lomé commune. La région des Savanes a enregistré la faible proportion d'élèves (2,9%) inscrits en classe d'examen final.

**Graphique 19: Répartition des élèves inscrits en classe d'examen final au cours de l'année 2012-2013 par région**



Source : METFPI, calculs DOE



Au cours de cette même année, il est enregistré 55 abandons d'élèves de l'ETFP provenant de la région de la Kara (43 élèves enregistrés dont 16 filles) et de la région des Savanes (12 élèves dont 4 filles).

Les redoublants dans une classe d'examen final de l'année académique 2012-2013 sont au niveau national, au nombre de 10 679 élèves dont 7 780 à Lomé-commune et 1 116 à Kara.

### **III-3 Enseignement supérieur**

Les informations concernant cette partie ne sont relatives qu'à l'Université de Lomé (UL).

L'organisation de la formation selon le système Licence-Master-Doctorat (LMD) à l'UL est soutenue par 14 départements qui forment dans huit (08) domaines d'études que sont les Sciences et Technologie, les Sciences agronomiques, les Sciences de Santé, les Sciences Economiques et de Gestion, les Sciences de l'Homme et de la Société, les Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration, les Sciences de l'Education et de la Formation et les Lettres, Langues et Arts.

Au total, 43 675 étudiants se sont inscrits au cours de l'année universitaire 2012-2013 dont moins du tiers (26,5%) sont des femmes. La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLESH) enregistre plus d'étudiants, soit 38,2% des effectifs de l'UL suivie de la Faculté des sciences Economiques et de Gestion (FASEG), avec 23,5%. Le Centre d'Informatique et de Calcul (CIC) compte le moins d'étudiants (0,4%).

Une analyse selon le sexe laisse apparaître que dans l'Ecole Supérieure de Secrétariat de Direction (ESSD) et dans l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts (ISICA) les effectifs des femmes sont supérieurs à ceux des hommes. Par contre, les départements scientifiques connaissent moins d'engouement lorsqu'il s'agit de la gent féminine.

**Tableau 9 : Répartition des étudiants inscrits au cours de l'année 2012-2013 suivant le sexe et le département**

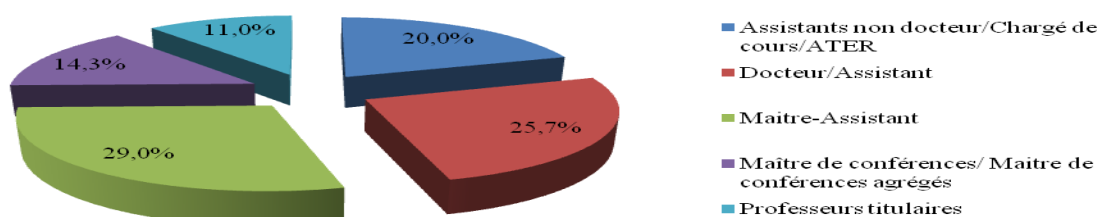
Départements	Etudiants inscrits					
	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Ensemble	Proportion
<b>CIC</b>	166	0,5%	16	0,1%	182	0,4%
<b>EAM</b>	278	0,9%	111	1,0%	389	0,9%
<b>ENSI</b>	369	1,2%	9	0,1%	378	0,9%
<b>ESA</b>	926	2,9%	117	1,0%	1043	2,4%
<b>ESSD</b>	29	0,1%	310	2,7%	339	0,8%
<b>ESTBA</b>	597	1,9%	239	2,1%	836	1,9%
<b>FASEG</b>	7827	24,4%	2436	21,0%	10263	23,5%
<b>FDD</b>	4049	12,6%	1825	15,7%	5874	13,4%
<b>FDS</b>	4474	13,9%	838	7,2%	5312	12,2%
<b>FLESH</b>	11697	36,5%	4985	43,0%	16682	38,2%
<b>FMMP</b>	1095	3,4%	300	2,6%	1395	3,2%
<b>INSE</b>	292	0,9%	163	1,4%	455	1,0%
<b>ISICA</b>	94	0,3%	166	1,4%	260	0,6%
<b>IUT-G</b>	187	0,6%	80	0,7%	267	0,6%
<b>Total</b>	32080	100,0%	11595	100,0%	43675	100,0%

Source : UL, calcul DOE

S'agissant du corps enseignants, il est dénombré 580 enseignants dont 62 femmes. Il est remarqué une forte concentration des enseignants, quel que soit le sexe, au niveau de 3 principaux départements (FLESH, FMMP et FDS) qui regroupent 68,7% des enseignants hommes et 72,5% des enseignants femmes.

La répartition par grade du corps enseignant de l'UL donne les proportions suivantes dans l'ordre décroissant: Maître-assistant (29,0%) ; Docteur /Assistant (25,7%) ; Assistant non docteur/Chargé de cours/atelier (20,0%) ; Maitre de conférences/Maitre de conférences agrégés (14,3%) et Professeurs titulaires (11,0%).

**Graphique 20: Répartition des enseignants par niveau de grade**



Source : UL, calcul DOE

## **CHAPITRE IV : Sécurité sociale et dialogue social**

Le présent chapitre s'inscrit dans la logique d'amélioration des connaissances en matière d'activités liées à la sécurité sociale. Il expose les informations relatives à l'assurance maladie, à l'inspection du travail, à la participation des travailleurs aux activités syndicales et à l'affiliation des entreprises aux organisations patronales. Il est question aussi de quelques statistiques de la fonction publique.

#### **IV-1 Assurance maladie des travailleurs et retraités**

L'assurance maladie des travailleurs est proposée par plusieurs compagnies d'assurance. Les agents du secteur public et parapublic ont le privilège de bénéficier des prestations de l'Institut national d'assurance maladie (INAM), opérationnel depuis 2011.

##### **▪ Travailleurs inscrits à l'INAM**

Au cours du second semestre de l'année 2012, le nombre total de nouveaux enregistrements des fonctionnaires en activités à l'INAM s'est élevé à 5 454 personnes. Ce qui a porté le nombre total des fonctionnaires en activité inscrits à l'INAM à 50 543 personnes au 31 décembre 2012.

Les femmes représentent 11,1% de ces fonctionnaires en activité nouvellement inscrits à l'INAM au cours du deuxième semestre 2012. Près de la moitié (49,3%) de ces inscriptions ont été réalisées dans Lomé Commune contre 6,7% dans la région des Savanes et 3,6% dans la région Centrale.

**Tableau 10: Répartition des nouveaux travailleurs inscrits à l'INAM au cours du deuxième semestre 2012 par région et par sexe**

<b>Régions</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Lomé Commune</b>	2 373	315	2 688
<b>Maritime</b>	573	87	660
<b>Plateaux</b>	693	115	808
<b>Centrale</b>	181	17	198
<b>Kara</b>	674	60	734
<b>Savanes</b>	354	12	366
<b>Total</b>	4 848	606	5 454

Source : INAM, calculs DOE

##### **▪ Retraités inscrits à l'INAM**

Au 30 juin 2012, l'INAM comptait 7 656 retraités inscrits dans sa base. Entre juillet et décembre 2012, il a enregistré 1 568 nouveaux retraités. Au total, on dénombre 9 224 retraités inscrits à la date du 31 décembre 2012. Les retraités de la tranche d'âge 60-69 ans

(56,2%) sont les plus nombreux et représentent plus de la moitié de l'ensemble tandis que ceux de la tranche d'âge 80 ans et plus (2,0%) sont les moins nombreux.

**Tableau 11 : Répartition des retraités inscrits à l'INAM au cours du deuxième semestre 2012 par tranche d'âge et par sexe**

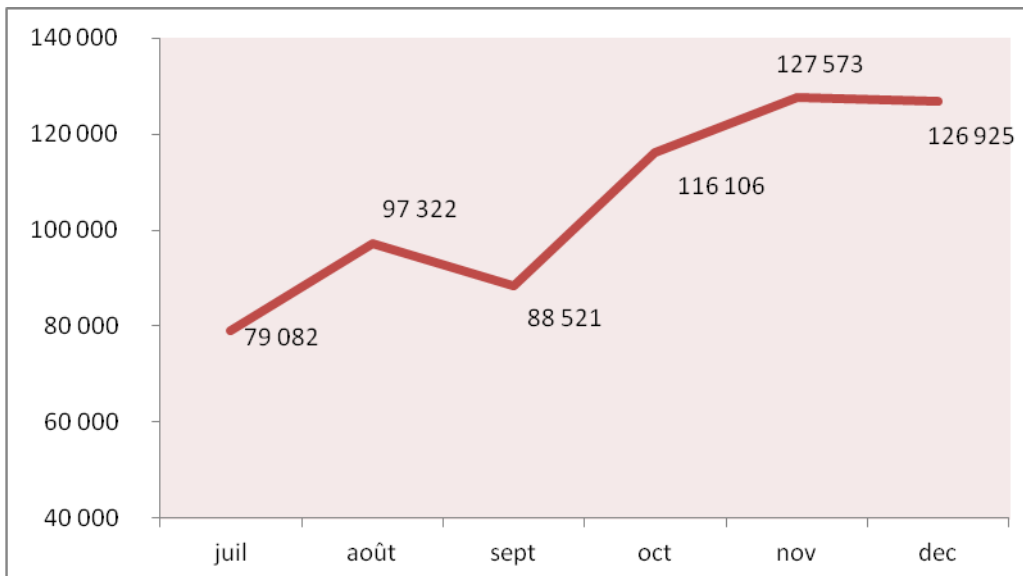
Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 55 ans	796	29	825
55 à 59 ans	1 268	475	1 743
60 à 69 ans	3 781	1 406	5 187
70 à 79 ans	990	292	1 282
80 et plus	143	44	187
<b>Total</b>	<b>6 978</b>	<b>2 246</b>	<b>9 224</b>

Source : INAM, calculs DOE

▪ **Bénéficiaires de l'assurance maladie**

L'analyse du graphique ci-dessous révèle que de juillet à décembre 2012, le nombre de personnes prises en charge par l'INAM a augmenté de manière globale. En effet, de 79 082 en juillet 2012, ce nombre est passé à 126 925 en décembre 2012 avec une baisse en septembre (88 521). Le nombre de personnes prises en charge a atteint son niveau le plus élevé du semestre au cours du mois de novembre (127 573).

**Graphique 21: Evolution des bénéficiaires pris en charge par l'INAM de juillet à décembre 2012**



Source : INAM, calculs DOE

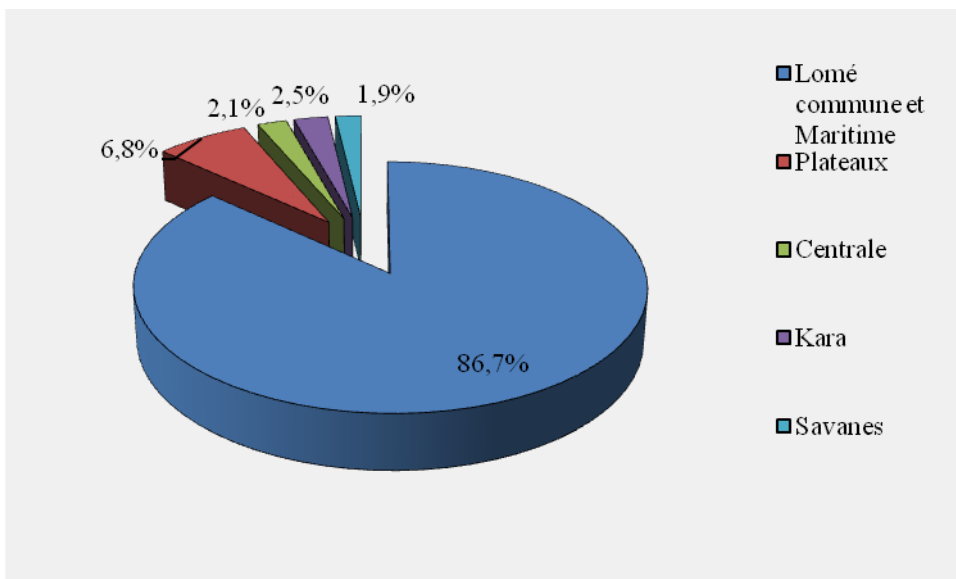
## IV-2 Travailleurs et retraités affiliés à la CNSS

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est un établissement de droit privé d'utilité publique placé sous le contrôle de l'Etat. Sa mission consiste à recouvrer et gérer des cotisations sociales et payer des prestations sociales aux travailleurs affiliés. Les travailleurs se font enregistrés à la CNSS pour bénéficier de ces prestations sociales. Pour ce faire, la CNSS reçoit les déclarations des entreprises et enregistre les personnes qui y travaillent.

### ▪ Travailleurs et retraités inscrits à la CNSS

A la date du 31 décembre 2012, la CNSS a enregistré 79 655 travailleurs sur toute l'étendue du territoire. Répartis selon les régions, la majorité de ces travailleurs se retrouvent dans Lomé commune et la région maritime (86,7%). Les autres régions regroupent les 13,3% autres travailleurs dans les proportions suivantes : la région des Plateaux (6,8%), la région de la Kara (2,5%), la région Centrale (2,1%) et la région des Savanes (1,9%).

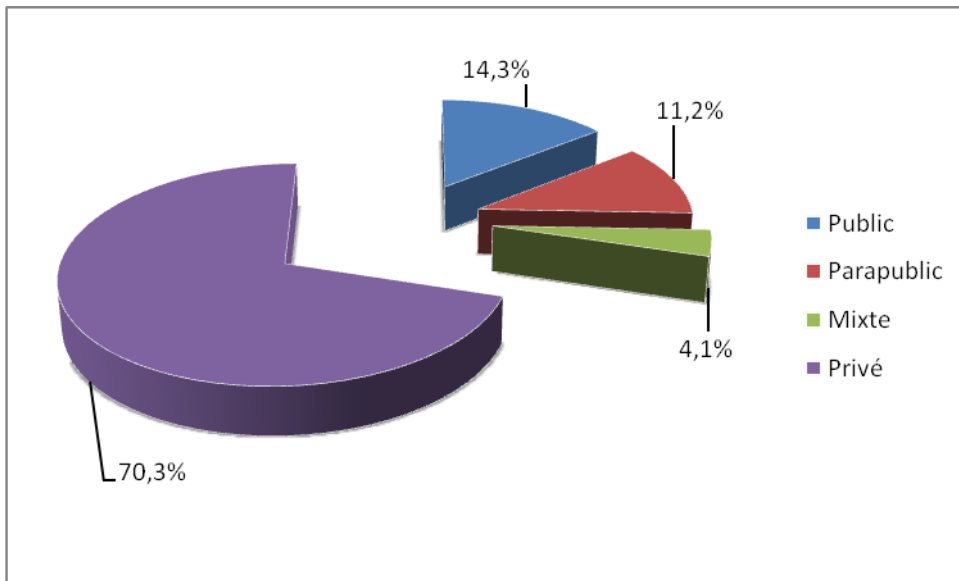
**Graphique 22: Répartition des travailleurs inscrits à la CNSS par région au 31 décembre 2012**



Source : CNSS, calculs DOE

L'analyse selon le statut juridique dévoile que la majorité des travailleurs inscrits à la CNSS sont des travailleurs du secteur privé et représentent plus de 70%. Les travailleurs du secteur public représentent 14,3% et ceux du secteur parapublic, 11,2%.

**Graphique 23: Répartition des travailleurs inscrits à la CNSS selon le statut juridique de leur entreprise au 31 décembre 2012**

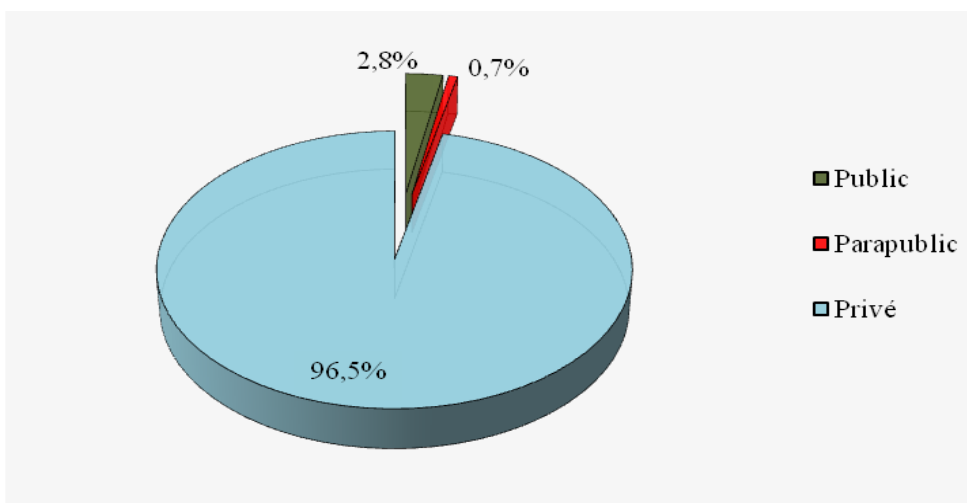


Source : CNSS, calculs DOE

En ce qui concerne les retraités, ce sont 18 432 personnes âgées de 55 ans et plus qui bénéficient d'une pension de retraite à la CNSS à la date du 31 décembre 2012.

Le nombre d'entreprises enregistrées à la CNSS est de 8 728 au 31 décembre 2012. Ces entreprises sont à 96,5% des entreprises du secteur privé. Les entreprises du secteur public ne représentent que 2,8% et celles du secteur parapublic 0,7%.

**Graphique 24: Répartition des entreprises enregistrées à la CNSS selon le secteur institutionnel au 31 décembre 2012**



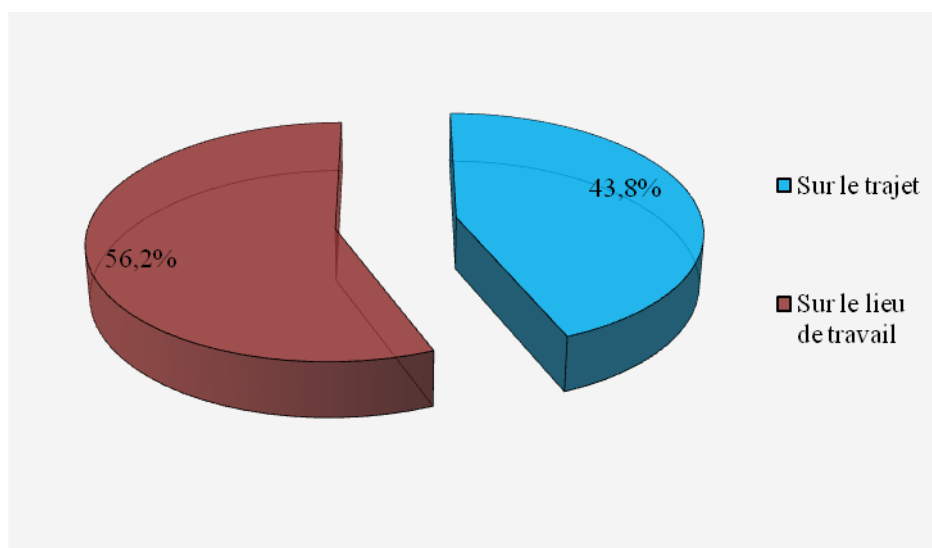
Source : CNSS, calculs DOE

La majorité des entreprises enregistrées à la CNSS sont implantées dans Lomé commune et dans la région Maritime avec 7 420 entreprises sur 8 728, soit 85,0%. Le reste des entreprises sont à peu près uniformément réparties entre les autres régions du pays. (Voir Tableau n°30 en annexe)

#### ▪ Accidents de travail / Lésions professionnelles

Au cours de l'année 2012, 1 574 cas d'accidents de travail ont été déclarés. Ces accidents de travail se sont déroulés soit sur le lieu de travail (accident de plein pied, 56,2%) soit sur le trajet (accident de trajet, 43,8%).

**Graphique 25: Répartition des cas d'accidents de travail selon lieu de l'accident**



Source : CNSS, calculs DOE

La majorité de ces accidents ont eu lieu dans la région Maritime et Lomé commune (1 510 cas). Ce sont les régions Centrale et des Savanes qui ont enregistré le moins d'accidents de travail avec 3 accidents déclarés dans chacune.

Selon les branches d'activités, il a été recensé plus de cas d'accidents (601 cas) dans les branches d'activité extractive et de fabrication. La branche d'activité de construction est celle qui a compté le moins de cas d'accidents de travail (7 cas) en 2012. (Voir Tableau n°31 en annexe)

Au cours de cette année, 1 558 cas de lésions professionnelles non mortelles ont été déclarés. Parmi ces cas, 86,8% ont touché les hommes et 13,2% les femmes.



La CNSS a enregistré 16 cas de décès (14 hommes et 2 femmes) par suite d'accidents de travail au cours de l'année 2012.

### **IV-3 Inspection du travail**

Le nombre d'inspecteurs du travail recensés sur toute l'étendue du territoire national au cours du deuxième semestre 2012 est de 48 dont 8 femmes. Au premier semestre 2012, ce nombre était de 59 inspecteurs, ce qui indique une baisse du nombre d'inspecteurs de travail au niveau national.

Le Togo ne compte que deux (2) médecins publics du travail qui se trouvent dans Lomé commune. De plus ces deux médecins sont de sexe masculin.

**Tableau 12: Répartition des inspecteurs du travail par région et selon le sexe**

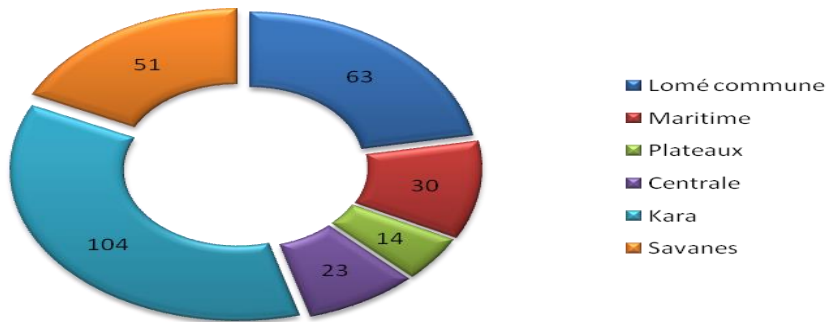
<b>Régions</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Lomé commune</b>	7	5	<b>12</b>
<b>Maritime</b>	7	2	<b>9</b>
<b>Plateaux</b>	9	1	<b>10</b>
<b>Centrale</b>	6	0	<b>6</b>
<b>Kara</b>	7	0	<b>7</b>
<b>Savanes</b>	4	0	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>8</b>	<b>48</b>

Source : DGT, calculs DOE

#### **▪ Conflits employeurs/employés**

Les inspecteurs de travail ont traité au total 285 conflits entre employeurs et employés de juillet à décembre 2012. La région de la Kara a compté plus de nombre de conflits traités (104) tandis que celle des Plateaux en a dénombré le moins (14).

**Graphique 26: Conflits employeurs/employés traités par région**



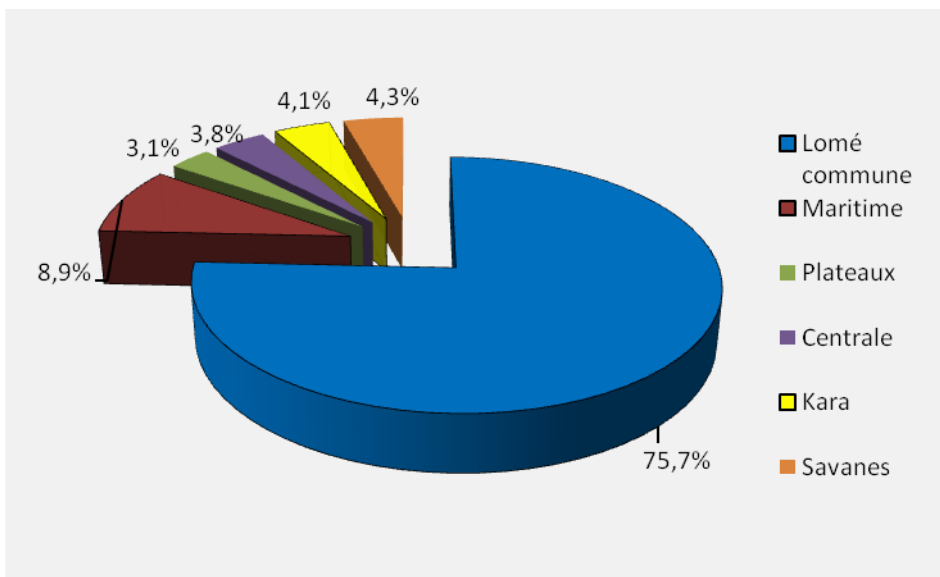
Source : DGT, calculs DOE

▪ **Contrats de travail visés**

Il est enregistré 1 360 contrats visés des nationaux au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012 dont 1 098 CDD et 262 CDI. La majorité de ces contrats ont été visés à Lomé commune (75,7%).

Par ailleurs, 42 contrats délivrés aux expatriés ont été visés au cours de ce semestre.

**Graphique 27: Répartition des contrats des nationaux visés par région**



Source : DGT, calculs DOE

▪ **Fermeture d'entreprises et licenciements**

De juillet à décembre 2012, cinq (5) entreprises de statut juridique Mixte ont fermé pour des motifs économiques.

En ce qui concerne les licenciements, la Direction générale du travail (DGT) a enregistré 428 cas de licenciements au cours de la période dont 128 cas ont touché les femmes et 300 les hommes. Ce sont les manœuvres et assimilés qui ont subi plus de licenciements (153), suivis des employés (107).

**Tableau 13: Licenciements enregistrés de juillet à décembre 2012 selon la catégorie socioprofessionnelle et par sexe de l'employé**

<b>Qualification</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Cadre supérieur</b>	39	6	45
<b>Cadre moyen et agent de maîtrise</b>	46	15	61
<b>Ouvrier</b>	49	13	62
<b>Employé</b>	60	47	107
<b>Manœuvre et assimilé</b>	106	47	153
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>128</b>	<b>428</b>

Source : DGT, calculs DOE

#### **IV-4 Négociations syndicales et grèves observées**

Les syndicats constituent l'instrument essentiel de promotion de dialogue social et de défense des intérêts des travailleurs d'une nation. Au Togo, il existe six (6) centrales syndicales.

Au cours du deuxième semestre 2012, il y a eu 11 négociations syndicales entre employeurs et travailleurs. Une analyse par branches d'activité dévoile qu'il y a eu 3 négociations au niveau des activités extractives. Les branches d'activités d'administration publique, d'activités financières et d'activités de construction ont enregistré chacune 2 négociations. Au niveau de la branche d'activités de l'éducation et de la branche de l'agriculture, chasse et sylviculture, il est enregistré une négociation.

**Tableau 14: Répartition des négociations syndicales survenues au cours du deuxième semestre 2012 par branches d'activité**

<b>Branche d'activités</b>	<b>Nombre de négociations</b>
<b>Agriculture, chasse et sylviculture</b>	1
<b>Activités extractives</b>	3
<b>Construction</b>	2
<b>Activités financières</b>	2
<b>Activités d'administration publique</b>	2
<b>Education</b>	1
<b>Total</b>	<b>11</b>

Source : DGT, calculs DOE

Au cours du deuxième semestre 2012, trois (3) grèves ont été observées par les travailleurs : deux grèves de deux jours dans le secteur du parapublic et une grève de plus de trois jours dans le secteur privé.

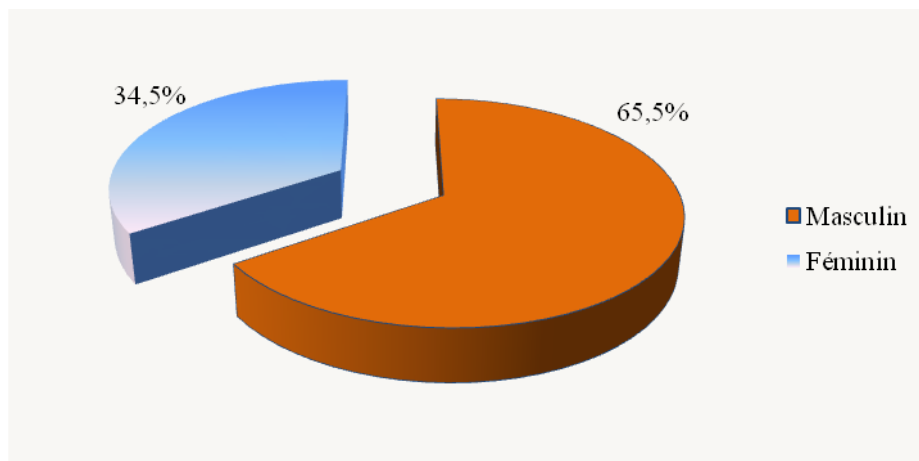
#### IV-5 Affiliations aux organisations patronales

Une organisation patronale est une association à but non lucratif qui regroupe les entreprises dont l'activité est classée dans une même catégorie professionnelle. Elle représente également des syndicats d'entrepreneurs qui ont en charge la défense des intérêts de leurs membres au sein de la société à laquelle ils appartiennent.

Le patronat togolais comporte quatorze (14) regroupements d'entreprises dont seule la moitié a pu répondre aux questionnaires de collecte d'informations qui leur ont été administrés.

A la date du 31 décembre 2012, 177 entreprises constituent ces 7 regroupements enquêtés. Parmi ces entreprises, 34,5% sont dirigées par des femmes. A la date du 30 juin 2012, seulement 14,3% des entreprises étaient dirigées par des femmes. On peut donc en déduire que de plus en plus de femmes prennent des initiatives et occupent des postes de responsabilités dans les entreprises.

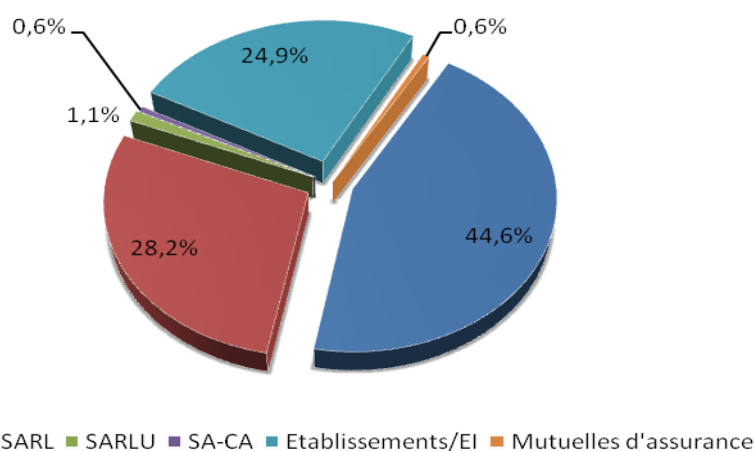
**Graphique 28: Répartition des entreprises des regroupements patronaux selon le sexe du chef de l'entreprise au 31 décembre 2012**



Source : Organisations patronales, calculs DOE

Le graphique suivant montre que 44,6% des entreprises affiliées aux regroupements patronaux sont des sociétés anonymes. Les sociétés à responsabilité limitée font 28,2% de l'ensemble. Les mutuelles d'assurance (0,6%) et les SA-CA (0,6%) représentent la faible proportion des entreprises affiliées aux regroupements patronaux.

**Graphique 29: Répartition des entreprises des regroupements patronaux selon le statut juridique**



Source : Organisations patronales, calculs DOE

#### IV-6 Fonction publique

La fonction publique compte au total 38 135 travailleurs dont 38 033 fonctionnaires et 102 contractuels à la date du 31 décembre 2012. Les femmes ne représentent que 20,1% du personnel de la fonction publique. Il est constaté que la fonction publique regorge plus de fonctionnaires de catégorie B (3,4%) suivis des agents de catégorie A2 (20,9%). Les agents permanents constituent le plus faible effectif de la fonction publique (92 personnes dont 21 femmes).

**Tableau 15: Répartition du personnel de la fonction publique selon la catégorie et le sexe au 31 décembre 2012**

Catégories	Fonctionnaire			Contractuel		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Catégorie A1</b>	4 051	491	4 542	na <sup>2</sup>	na	na
<b>Catégorie A2</b>	6 532	1 421	7 953	na	na	na
<b>Catégorie B</b>	12 721	3 792	16 513	na	na	na
<b>Catégorie C</b>	3 797	1 325	5 122	na	na	na
<b>Catégorie D</b>	3 224	587	3 811	na	na	na
<b>Agents permanents</b>	71	21	92	na	na	na
<b>Total</b>	<b>30 396</b>	<b>7 637</b>	<b>38 033</b>	<b>85</b>	<b>17</b>	<b>102</b>

Source : Fonction publique, calculs DOE

<sup>2</sup> na égal à « non applicable », car les contractuels ne sont pas catégorisés.

Au premier semestre 2012, l'effectif du personnel de la fonction publique était de 36 464. Entre juillet et décembre 2012, 1 665 nouveaux agents et 6 nouveaux contractuels ont été recrutés. Parmi les nouveaux agents recrutés, il y a 92 agents permanents. Aucun agent de catégorie C et de catégorie D n'a été recruté.

**Tableau 16: Recrutement de la fonction publique au cours de la période allant de juillet à décembre 2012 par catégorie et par statut selon le sexe**

Catégorie	Fonctionnaire			Contractuel		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Catégorie A1</b>	130	20	150	na	na	na
<b>Catégorie A2</b>	63	4	67	na	na	na
<b>Catégorie B</b>	761	595	1 356	na	na	na
<b>Catégorie C</b>	0	0	0	na	na	na
<b>Catégorie D</b>	0	0	0	na	na	na
<b>Agents permanents</b>	71	21	92	na	na	na
<b>Total</b>	<b>1 025</b>	<b>640</b>	<b>1 665</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

Source : Fonction publique, calculs DOE

## **CHAPITRE V : Indicateurs socio-économiques**

Les indicateurs socio-économiques retenus pour faire objet d'analyse dans ce chapitre sont les prix moyens des produits de première nécessité, l'indice harmonisé des prix à la consommation et le taux d'inflation. Ces indicateurs sont les outils de base sur lesquels se fondent généralement les négociations salariales et de conditions de travail entre travailleurs et employeurs. L'analyse de l'évolution de ces indicateurs socio-économiques est complétée par une présentation des projets agricoles mis en œuvre au cours de la période et les créations d'entreprise enregistrées au Centre de formalité des entreprises (CFE).

Ces éléments permettent de faire ressortir la dynamique intervenue dans l'amélioration des conditions de vie de la population et de réduction du chômage.

### **V-1 Prix moyens des produits de première nécessité**

Un produit de première nécessité est un produit de consommation de base jugé indispensable à la survie des habitants d'une nation donnée. Il concerne généralement les aliments ou les produits d'hygiène et peut varier selon les pays.

Les produits de première nécessité définis par la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) figurent dans le tableau n° 32 en annexe.

De l'analyse de ce tableau, il ressort qu'à part les produits pétroliers dont les prix sont restés stables, les prix moyens des autres produits de première nécessité ont connu des fluctuations au cours du deuxième semestre 2012. Les prix moyens des produits comme le mil, la viande, le poisson (Akpala), l'huile de palme (Zomi) ou la farine de manioc (Gari) ont connu une évolution à la hausse. Par contre, les prix moyens du maïs, de l'huile végétal (Nioto) et de l'igname ont baissé.

Le prix moyen du haricot blanc sec a d'abord augmenté progressivement entre juillet et octobre 2012 en passant de 599 francs CFA à 822 francs CFA le kg, soit une hausse de 37,2% avant de diminuer à 572 francs CFA le kg en novembre et à 518 francs CFA le kg en décembre.

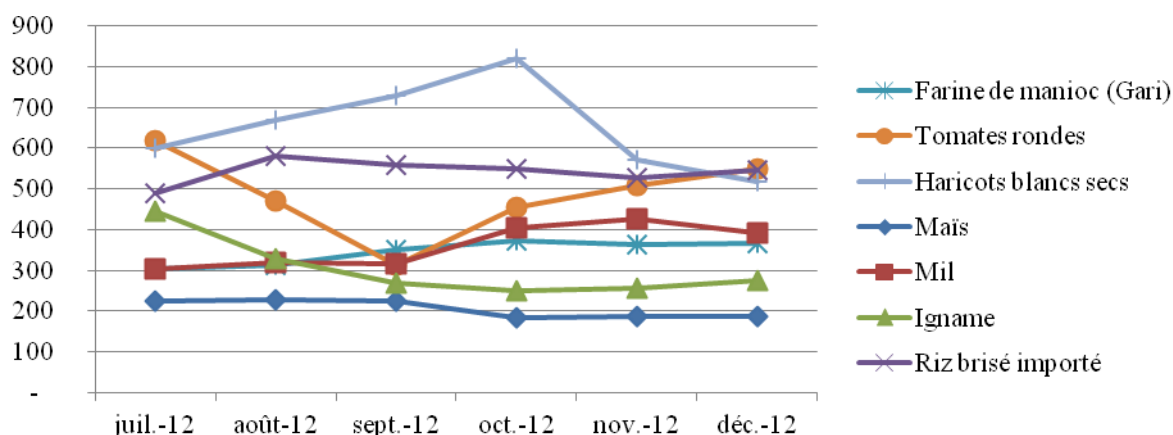
Le prix moyen de la farine du manioc « Gari » a connu une hausse de 23,2% entre les mois de juillet et octobre en passant de 302 francs à 372 francs le kg avant de baisser à 366 francs le kg en fin décembre.

Le prix moyen de la tomate ronde (pomme) a baissé entre juillet et septembre de 620 francs CFA à 314 francs le kg avant de remonter à 455 francs en octobre et à 551 francs en décembre.



Les prix moyens du kg de maïs et du kg d'igname ont baissé de 17,2% et de 37,8% respectivement au cours du semestre. Contrairement au mil qui a vu son prix augmenté de 40,1% et au riz brisé importé dont le prix a connu une hausse de 11,4%.

**Graphique 30: Evolution des prix moyens des produits de première nécessité**



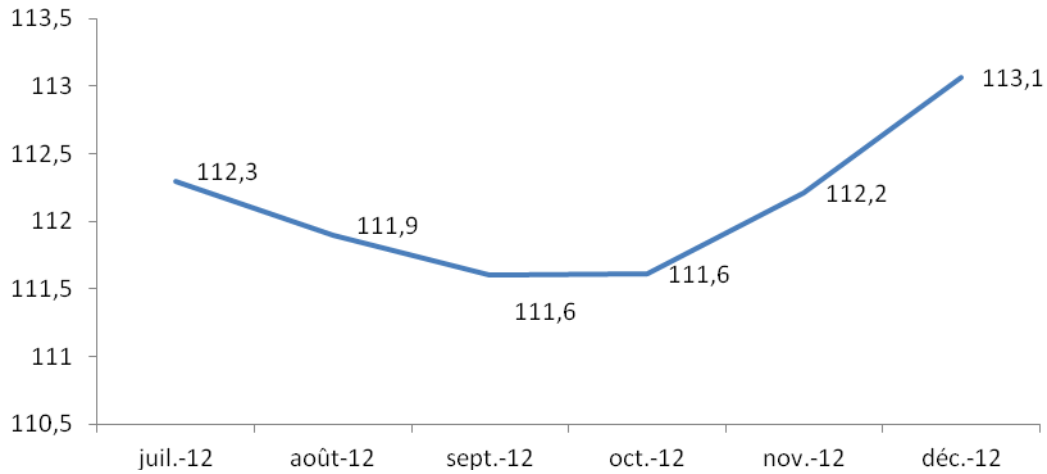
Source : DGCSN, calculs DOE

## V-2 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

L'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est un indice des prix à la consommation calculé dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'IHPC a été créé par le règlement de l'UEMOA N° 05/97/CM du 16 décembre 1997 et a remplacé l'Indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. L'IHPC a trois (3) utilisations principales : économique, comptable et sociale. Il sert aussi à comparer l'inflation entre les pays membres de l'UEMOA et de la Zone franc. L'IHPC peut aussi servir à indexer les salaires et les pensions.

Au cours du deuxième semestre de 2012, l'IHPC a connu deux évolutions : dans un premier temps, l'IHPC a évolué à la baisse en passant de 112,3% en juillet à 111,6% en octobre. Ensuite, il a remonté progressivement pour se situer à 113,1% en décembre.

**Graphique 31: Evolution de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)**



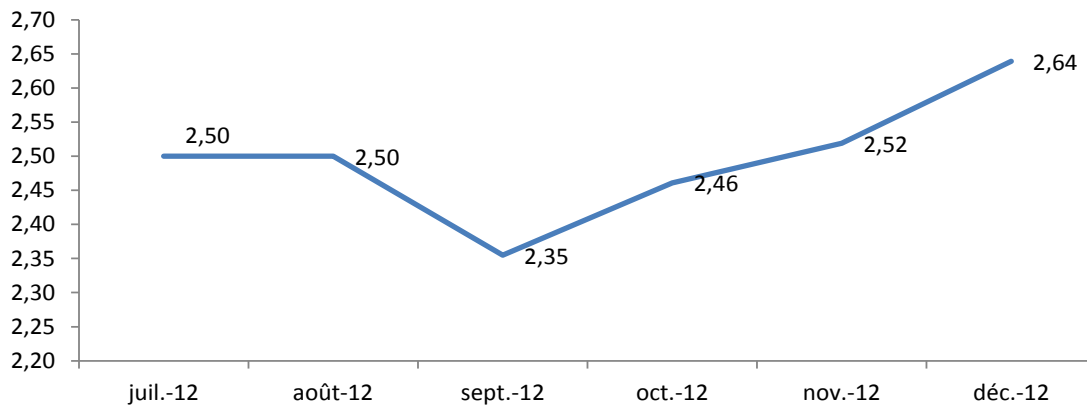
Source : DGCSN, calculs DOE

### **V-3 Taux d'inflation mensuel**

L'inflation se définit comme l'augmentation durable, générale et auto-entretenue des prix des biens et des services. L'inflation entraîne la perte du pouvoir d'achat de la monnaie et par conséquent des revenus. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie qui est une élévation du coût moyen des dépenses de consommation des ménages dans un pays donné.

Le taux d'inflation mensuel a atteint son niveau le plus bas évalué à 2,3% au cours du mois de septembre 2012 alors qu'il était resté stable à 2,5% entre juillet et août 2012. A partir du mois d'octobre 2012, le taux d'inflation a régulièrement augmenté pour atteindre 2,6% en décembre, son niveau le plus élevé du semestre.

**Graphique 32: Evolution du taux d'inflation mensuel de juillet à décembre 2012**



Source : DGCSN, calculs DOE

#### **V-4 Projets agricoles**

L'Etat togolais a financé neuf (9) projets agricoles mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) au cours du deuxième semestre 2012. L'exécution de ces projets fait partie de la stratégie de réduction du chômage par la création d'emplois. Parmi les projets mis en œuvre, quatre (4) ont couvert toute l'étendue du territoire national. Il s'agit du :

- Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) ;
- Projet d'appui au secteur agricole (PASA) ;
- Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest – Projet TOGO (PPAAO) ;
- Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP).

Les autres projets sont répartis entre les régions du pays :

- le Projet d'aménagement de la basse vallée du fleuve mono (PBVM) dans la région Maritime ;
- le Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission Tové (PARTAM) dans la région Maritime ;
- le Projet d'aménagement de la plaine de Djagblé localisés dans la région Maritime ;
- le Projet de développement rural intégré (PDRI-NO) dans la région Centrale ;
- le Projet de Développement Rural Intégré (PDRI-K) dans la région de la Kara.

## V-5 Création d'entreprises<sup>3</sup>

Le Centre de formalité des entreprises (CFE) a enregistré 2833 nouvelles entreprises créées entre juillet et décembre 2012, avec une prédominance des entreprises de petite taille. Plus de 95% des entreprises créées emploient moins de 6 personnes et environ 5% emploient entre 6 et 50 personnes. Seules 2 de ces entreprises emploient plus de 50 personnes.

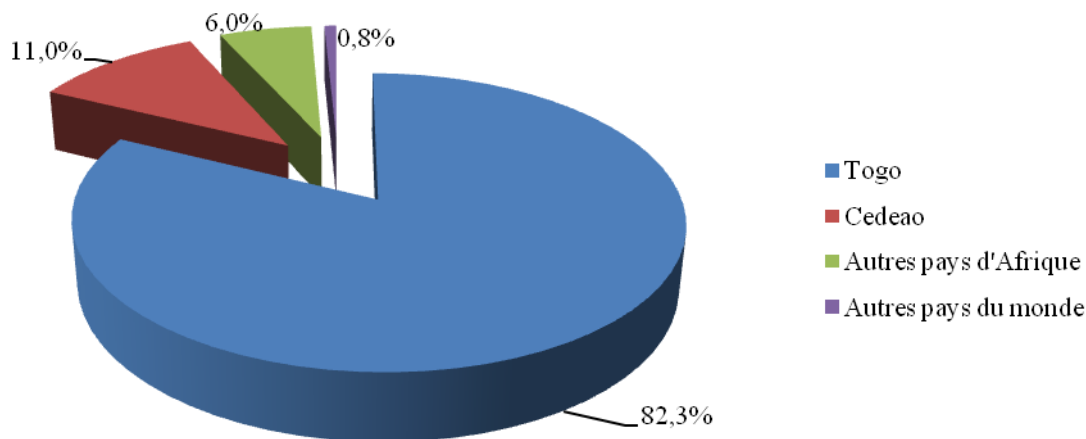
### ▪ Répartition spatiale des entreprises créées

Réparties selon les régions du Togo, environ 9 entreprises sur 10 sont localisées dans la région Maritime (y compris Lomé commune) tandis que moins de 2 entreprises sur 100 sont dans la région Centrale. La région des Plateaux et la région de la Kara ont enregistré respectivement 3,2% et 2,9% des entreprises. La région des Savanes a accueilli 2,2% de ces entreprises.

En considérant le sexe du promoteur d'entreprises, les femmes sont très peu nombreuses et représentent environ le quart des promoteurs d'entreprises.

La majorité des promoteurs d'entreprise sont des togolais (82,3%) suivi des ressortissants de la CEDEAO (11,0%). Les ressortissants des autres pays d'Afrique et du reste du monde représentent respectivement 6,0% et 0,8%.

**Graphique 33: Répartition des entreprises créées au cours du deuxième semestre 2012 selon la nationalité du promoteur**



Source : CFE, calculs DOE

<sup>3</sup> Analyse faite sur la base des déclarations à l'enregistrement au CFE.

- **Création d'entreprises selon le secteur d'activité**

Environ 7 sur 10 entreprises créées au cours du second semestre 2012 sont du secteur du commerce, 28,6% du secteur des services et 1,3% des entreprises du secteur de l'industrie.

**Graphique 34: Répartition des entreprises créées selon le secteur d'activité**



Source : CFE, calculs DOE

- **Création d'entreprises selon le secteur d'activité et le sexe du promoteur**

Les femmes sont plus présentes dans le secteur du commerce (31,4%) et très peu nombreuses dans les services (environ 9%). Les hommes ont tendance à plus privilégier le domaine des services (91,4%) et de l'industrie (89,5%) que le domaine du commerce (68,6%).

**Tableau 17: Répartition des entreprises créées selon le secteur d'activité et le sexe du promoteur au cours du deuxième semestre 2012**

Domaine d'activité	Femme	Homme
Commerce	31,4%	68,6%
Industrie	10,5%	89,5%
Service	8,6%	91,4%

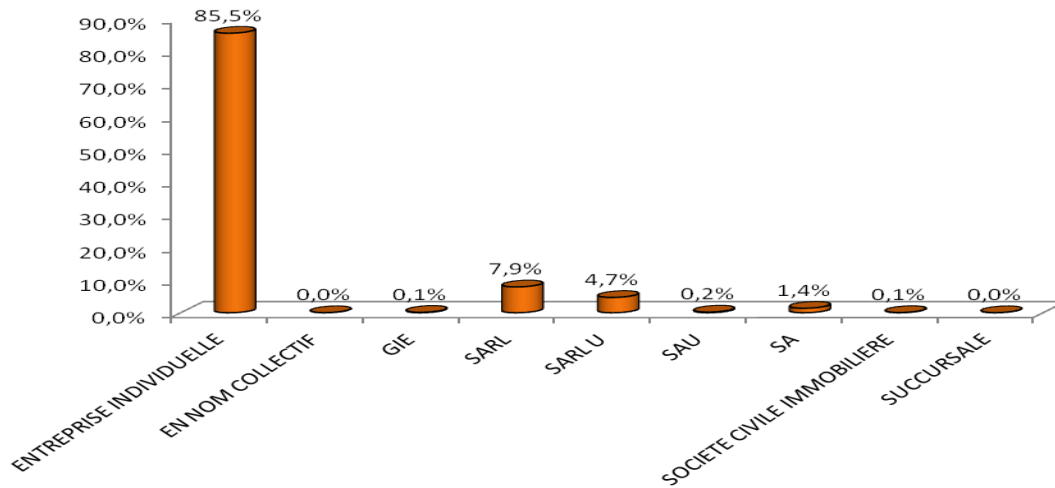
Source : CFE, calculs DOE

- **Création d'entreprises selon la forme juridique**

Selon la forme juridique des entreprises créées au cours du second semestre 2012, les entreprises individuelles sont les plus nombreuses (85,5%). Elles sont suivies par les Sociétés à responsabilité limitée (SARL) qui représentent 7,9% et les Sociétés à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) qui regroupent 4,7% des entreprises. Par

contre, on retrouve rarement les sociétés en nom collectif, les succursales, les groupements d'intérêt économique (GIE) et les sociétés civiles immobilières parmi les entreprises créées au 2<sup>ème</sup> semestre de 2012.

**Tableau 18: Répartition des entreprises créées selon la forme juridique**



Source : CFE, calculs DOE

# ANNEXES

**Tableau n°18 : Répartition des demandeurs d'emploi (DE) enregistrés selon l'expérience professionnelle et le sexe de juillet à décembre 2012**

Statut	ANPE		
	Femme	Homme	Ensemble
En quête du premier emploi	1070	2462	3532
ayant déjà travaillé	95	253	348
<b>Total</b>	<b>1165</b>	<b>2715</b>	<b>3880</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

**Tableau n°19 : Répartition des DE enregistrés selon le statut d'occupation et le sexe de juillet à décembre 2012**

Statut d'occupation	ANPE			Bureaux de placement		
	Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
Chômeur	1126	2547	3673	198	486	684
Occupé	39	168	207	25	11	36
<b>Total</b>	<b>1165</b>	<b>2715</b>	<b>3880</b>	<b>223</b>	<b>497</b>	<b>720</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

**Tableau n°20 : Répartition des offres d'emploi enregistrées selon la famille des métiers de juillet à décembre 2012**

Famille des métiers	Offres enregistrées à ANPE	Offres enregistrées par les bureaux de placement
Métiers de la production industrielle	1,3%	0,2%
Métiers des transports et de la logistique	20,8%	1,4%
Métiers de la gestion administrative et financière	52,1%	0,2%
Métiers du commerce	11,3%	3,4%
Métiers de boucher, de l'hôtellerie et de la restauration	6,7%	5,3%
Métiers de l'éducation et de l'enseignement	0,8%	0,2%
Métiers de la culture et de la communication	2,5%	0,2%
Métiers de la santé	0,0%	0,1%
Métiers des services aux ménages et aux personnes	4,6%	88,9%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE



**Tableau n° 21 : Répartition du nombre de placements effectués selon la durée du contrat de juillet à décembre 2012**

Durée de l'emploi	ANPE	Bureaux de placements
0 à 3 mois	20	11
4 à 6 mois	23	0
7 à 12 mois	143	486
1 à 2 ans	32	0
Plus de 2 ans	22	223
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>720</b>

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

**Tableau n°22 : Répartition des candidatures de volontaires enregistrés par région de résidence et par sexe de juillet à décembre 2012.**

Région	Hommes	Femmes
Lomé Commune	1562	889
Maritime	63	23
Plateaux	205	76
Centrale	123	70
Kara	626	196
Savanes	104	50
<b>Total</b>	<b>2683</b>	<b>1304</b>

Source : Provonat, calculs DOE

**Tableau n°23 : Répartition des candidatures de volontaire selon le niveau d'instruction et le sexe de juillet à décembre 2012**

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes
<b>CAP</b>	349	266
<b>BT</b>	563	328
<b>DUT</b>	30	12
<b>BTS</b>	250	211
<b>Licence</b>	852	322
<b>Maîtrise</b>	603	146
<b>DEA/DESS/ Ingénieur</b>	33	19
<b>Doctorat</b>	3	0
<b>Total</b>	<b>2683</b>	<b>1304</b>

Source : Provonat, calculs DOE

**Tableau n°24 : Répartition des candidats au programme AIDE déployés selon le niveau d'instruction et le sexe de juillet à décembre 2012**

Niveau d'instruction	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bac	58	20,6%	235	29,9%	293	27,5%
Bac + 5	12	4,3%	31	3,9%	43	4,0%
Formation professionnelle secondaire	22	7,8%	175	22,3%	197	18,5%
Formation professionnelle supérieure	113	40,1%	184	23,4%	297	27,8%
Licence /Bac+ 3	41	14,5%	74	9,4%	115	10,8%
maîtrise	36	12,8%	86	11,0%	122	11,4%
<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>100,0%</b>	<b>785</b>	<b>100,0%</b>	<b>1067</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE, calculs DOE

**Tableau n°25 : Répartition des candidats au programme AIDE déployés selon le secteur d'activité et le sexe de juillet à décembre 2012**

Secteur d'activités	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Banque, Assurance, Microfinance	73	25,9%	105	13,4%	178	16,7%
BTP	0	0,0%	12	1,5%	12	1,1%
Commerce	5	1,8%	31	3,9%	36	3,4%
Eau, Electricité, Gaz	2	0,7%	22	2,8%	24	2,2%
Environnement & Social	13	4,6%	47	6,0%	60	5,6%
Hôtel, Restaurant, Transport	20	7,1%	17	2,2%	37	3,5%
Industrie & Production	22	7,8%	112	14,3%	134	12,6%
Médias, Poste, Télécommunication, TIC	43	15,2%	99	12,6%	142	13,3%
Mines	25	8,9%	232	29,6%	257	24,1%
Professions Libérales, Services	45	16,0%	69	8,8%	114	10,7%
Santé (Cliniques et Pharmacies)	26	9,2%	34	4,3%	60	5,6%
<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>100,0%</b>	<b>785</b>	<b>100,0%</b>	<b>1067</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE, calculs DOE

**Tableau n°26 : Répartition des projets enregistrés à l'ANPGF par branche d'activités de juillet à décembre 2012**

Branche d'activités	Nombre de projets	Proportion (%)
Agriculture, chasse et sylviculture	22	34,92
Activités de fabrication	19	30,16
Construction	2	3,17
Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	5	7,94
Hôtels et restaurants	4	6,35
Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	1	1,59
Immobilier, location et services aux entreprises	8	12,70
Activités d'administration publique	1	1,59
Education	1	1,59
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>100,00</b>

Source : ANPGF, calculs DOE

**Tableau n°27 : Répartition des enseignants de l'UL par sexe et par faculté/département**

Faculté	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Ensemble	%
<b>CIC</b>	4	0,8%	0	0,0%	4	0,7%
<b>EAM</b>	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>ENS-A</b>	2	0,4%	0	0,0%	2	0,3%
<b>ENSI</b>	33	6,4%	2	3,2%	35	6,0%
<b>ESA</b>	30	5,8%	0	0,0%	30	5,2%
<b>ESSD</b>	3	0,6%	2	3,2%	5	0,9%
<b>ESTBA</b>	8	1,5%	4	6,5%	12	2,1%
<b>FASEG</b>	31	6,0%	2	3,2%	33	5,7%
<b>FDD</b>	33	6,4%	4	6,5%	37	6,4%
<b>FDS</b>	108	20,8%	11	17,7%	119	20,5%
<b>FLESH</b>	133	25,7%	24	38,7%	157	27,1%
<b>FMMP</b>	115	22,2%	10	16,1%	125	21,6%
<b>INSE</b>	14	2,7%	1	1,6%	15	2,6%
<b>ISICA</b>	0	0,0%	2	3,2%	2	0,3%
<b>IUT-G</b>	4	0,8%	0	0,0%	4	0,7%
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>100,0%</b>	<b>62</b>	<b>100,0%</b>	<b>580</b>	<b>100,0%</b>

Source : UL, calcul DOE

**Tableau n°28 : Répartition des fonctionnaires en activité inscrits à l'INAM par région et par sexe au 31 décembre 2012**

Régions	Hommes	Femmes	Ensemble
Lomé Commune	17 066	4779	21 845
Maritime	4 502	824	5 326
Plateaux	6 766	1 139	7 905
Centrale	3 910	694	4 604
Kara	6 178	965	7 143
Savanes	3 340	380	3 720
<b>Total</b>	<b>41 762</b>	<b>8 781</b>	<b>50 543</b>

Source : INAM, calcul DOE

**Tableau n°29 : Répartition des travailleurs inscrits à la CNSS selon le statut juridique de leur entreprise au 31 décembre 2012**

Statut juridique	Travailleurs inscrits	Pourcentage
Public	11 421	14,3%
Parapublic	8 960	11,2
Mixte	3 260	4,1%
Privé	56 014	70,3%
<b>Total</b>	<b>79 655</b>	<b>100%</b>

Source : CNSS, calculs DOE

**Tableau n°30 : Répartition des entreprises enregistrées à la CNSS selon le secteur institutionnel et par région au 31 décembre 2012**

Régions	Public	Parapublic	Privé	Ensemble
Lomé commune et Maritime	143	44	7 233	7 420
Plateaux	35	6	301	342
Centrale	21	5	280	306
Kara	26	4	300	330
Savanes	19		311	330
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>59</b>	<b>8 425</b>	<b>8 728</b>

Source : CNSS, calculs DOE

**Tableau n°31: Répartition des cas d'accidents déclarés à la CNSS selon la branche d'activité en 2012**

<b>Branches</b>	<b>Nombre d'accidents déclarés</b>
<b>Activités extractives</b>	601
<b>Activités de fabrication</b>	
<b>Production et distrib d'élect, de gaz et d'eau</b>	192
<b>Construction</b>	7
<b>Transport, activités des auxiliaires de transport et communication</b>	174
<b>Activités financières</b>	536
<b>Immobilier, location et services aux entreprises</b>	
<b>Activités d'administration publique</b>	64
<b>Enseignement</b>	
<b>Santé et action sociale</b>	
<b>Activités à caractère collectif ou personnel</b>	
<b>Activités des ménages</b>	
<b>Activités des organisations extra territoriales</b>	

Source : CNSS, calculs DOE

**Tableau n°32: Liste des produits de première nécessité avec leur prix moyen de juillet à décembre 2012**

Désignation des produits	Unités	Prix moyen mensuel 2012					
		juil	août	sept	oct	nov	déc
Maïs séché en grains crus vendu au grand bol	Kg	225	228	224	182	186	186
Mil en grains crus vendu au petit bol	Kg	304	321	316	404	425	391
Riz local longs grains vendu au petit bol	Kg	442	450	457	436	441	448
Riz importé longs grains vendu au petit bol	Kg	480	484	500	470	480	479
Riz importé brisé vendu au petit bol	Kg	490	581	558	550	527	546
Viande de bœuf avec os au kg	Kg	2 100	2 142	2 150	2 133	2 133	2 142
Viande de bœuf sans os au kg	Kg	2 512	2 517	2 542	2 550	2 550	2 550
Chinchard frais (Akpala moumou)	Kg	1 329	1 268	1 294	1 331	1 386	1 496
Akpala fumé (Chinchard)	Kg	1 930	1 958	1 977	1 911	2 137	2 409
Huile de palme traditionnelle (Zomi)	L	833	848	860	858	877	996
Huile végétale (Nioto)	L	833	831	819	817	817	817
Tomates rondes (Pomme)	Kg	620	471	314	455	507	551
Igname	Kg	444	328	268	249	257	276
Farine de manioc (Gari)	Kg	302	313	349	372	362	366
Haricots blancs secs	Kg	599	670	728	822	572	518
Haricots rouges secs	Kg	479	462	436	563	531	472
Bois de chauffe	Kg	47	48	53	124	113	53
Essence "SUPER" dans les stations-services administrées	L	595	595	595	595	595	595
Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrées	L	629	629	629	629	629	629
Gaz butane ou propane, 6 kg	kg	1 852	2 000	2 640	2 640	2 640	2 640
Gaz butane ou propane, 12,5 kg	kg	3 859	4 100	5 500	5 500	5 500	5 500

Source : DGSCN

**Tableau n°33 : Répartition des entreprises créées selon le secteur d'activité et le sexe**

Domaine d'activité	Femme	Homme
Commerce	31,40%	68,60%
Industrie	10,53%	89,47%
Service	8,63%	91,37%

Source : CFE, calculs DOE

